

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
24° ALGER
34° TAMANRASSET
p. 2

Dimanche 12 Mai 2013 - 2 Radjeb 1434 - N° 270 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

SELLAL L'A AFFIRMÉ HIER
**LE PRÉSIDENT
BOUTEFLIKA EST EN
«TRÈS BONNE SANTÉ»**



Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a affirmé hier à Laghouat que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «se portait bien» et suivait en permanence les dossiers et questions d'intérêt national. «Rassurez-vous, le président de la République se porte bien et suit quotidiennement les dossiers et questions d'intérêt national», a indiqué M. Sellal, lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile à l'occasion d'une visite de travail dans cette wilaya. «Ses médecins lui ont prescrit une période de repos», a-t-il ajouté, tout en réaffirmant que l'état de santé du président Bouteflika «évoluait bien».

Page 3

LE PREMIER MINISTRE À LAGHOUAT SELLAL SUR LES CHANTIERS DES HAUTS-PLATEAUX

Boualem Branki

C'est pratiquement une visite technique que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectuée hier dans la wilaya de Laghouat. Une visite dédiée en réalité au développement équilibré et harmonieux des Hauts-Plateaux. Car la région de Laghouat, une grande porte en fait entre les Hauts-Plateaux et le Sud du pays, est riche, ses terres fertiles, ses parcours pleins de potentiel pour l'élevage et son histoire culturelle descend jusque vers le Sénégal, en pays mouride.



**«TOUTES
LES PROMESSES DE
L'ETAT SERONT TENUES»**

Page 3

ATTAKUE TERRORISTE
DE TIGUENTOURINE

**Les deux Canadiens identifiés
ont séjourné au Maroc**

Pages 5

40 MEMBRES DU CC EN CONCLAVE

**«Le FLN se porte bien,
merci... !»**

Page 4

SCIENCE et VIE
**LA PNEUMONIE
EN 5
QUESTIONS**

HISTOIRE

**Massacres
coloniaux
1944-1950
de Yves Benot**

Pages 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 : 28^e JOURNÉE

ESS 4 - JSK 1

**L'Aigle noir
à 1 point
de son 6^e titre !**

Page 11

JUSTICE

KOUBA

**IL TUE
SA
SŒUR**

16 ans de prison

Page 15



MÉTÉO

24° à Alger :

Tendance orageuse vers l'intérieur
REGIONS NORD :

- Temps généralement dégagé à partiellement voilé avec tendance orageuse vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront modérés près des côtes et faibles vers l'intérieur. La mer sera peu agitée à agitée.

34° à Tamanrasset : REGIONS SUD :

Foyers orageux isolés dans les oasis

- Temps dégagé à partiellement voilé avec foyers orageux isolés vers les régions de Sud-Ouest et les oasis. Les vents seront modérés 20/40 km/h avec soulèvements de sable de l'Extrême sud vers le Sahara central.

Alger	max	24°	min	16°
Oran	max	26°	min	15°
Annaba	max	23°	min	12°
Béjaïa	max	23°	min	15°
Tamanrasset	max	34°	min	21°

Un secouriste au sein de chaque famille

La formation au sein de chaque famille d'un secouriste capable de prodiguer les premiers soins d'urgence «serait l'idéal», a estimé, hier à Constantine, le président du comité local du Croissant-Rouge algérien (CRA). S'exprimant à l'ouverture d'une exposition de deux jours, organisée à Ain Smara en célébration de la Journée mondiale de cette organisation humanitaire sous le thème «50 ans d'actions humanitaires et 50 ans de l'indépendance», le Pr Djamel-Eddine Abdennour a souligné «toute l'importance d'initier les citoyens, mais aussi les conducteurs de véhicules et les chauffeurs de taxis aux techniques de sauvetage et de soins de première urgence».

Télécommunications
20 000 kilomètres de câbles en fibre optique en réalisation en Algérie

Un programme portant sur la pose de 20 000 kilomètres de câble de fibre optique est en cours de réalisation à travers le territoire national, a déclaré, hier à Annaba, le président-directeur général d'Algérie Télécom (AT), M. Azouaou Mehmed. Animant une conférence, à l'invitation de l'Ecole préparatoire des Sciences économiques commerciales et des Sciences de gestion d'Annaba, M. Mehmed a indiqué, dans ce cadre, que toutes les localités de plus de 1.000 habitants seront raccordées au réseau téléphonique avec des supports à fibre optique dans le but, entre autres avantages, d'offrir une connexion Internet à haut débit. Le plan d'investissement d'Algérie Telecom prévoit deux millions d'accès supplémentaires au haut débit, a-t-il fait savoir à ce propos, avant de mettre l'accent sur le rôle des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le développement économique, social et culturel.

SITEV

195 exposants à la 14^e édition du Salon international du tourisme

La 14^e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) débutera jeudi aux Palais des expositions (Pins maritimes, Alger) avec la participation de 195 exposants nationaux et étrangers. Organisé par l'Office national du tourisme (ONAT) sous le thème de «Tourisme intérieur, priorité nationale», le salon constitue un espace de contact entre les opérateurs du domaine, a indiqué le directeur de l'office, M. Rachid Chelloufi, dans une déclaration à l'APS. La manifestation de quatre jours, verra la participation de représentants d'agences de tourisme et de voyages, de plusieurs entreprises des transports, d'hôtels, d'associations spécialisées et d'offices locaux du tourisme, a-t-il précisé.

La caravane humanitaire de solidarité avec le peuple sahraoui à Béchar

La caravane humanitaire de solidarité avec le peuple sahraoui, venant de Souk-Ahras, est arrivée hier à Béchar où elle a été accueillie par les autorités locales et des citoyens dans une ambiance festive, a constaté un journaliste de l'APS.

Cette caravane acheminera plusieurs tonnes de médicaments et différents denrées et produits, représentant des dons des peuples algérien et tunisien au peuple sahraoui, a indiqué M. Mohamed Laid Agouni, responsable au Croissant-Rouge algérien (CRA).

L'arrivée de cette caravane, organisée par le CRA en partenariat avec l'Union nationale des femmes algériennes

(UNFA) et le Croissant-Rouge tunisien (CRT), aux camps de réfugiés sahraouis, coïncidera avec la célébration du 40^e anniversaire de la création du front Polisario et du déclenchement de la lutte armée du peuple sahraoui pour le recouvrement de son indépendance.

La participation de l'UNFA à cette action «s'inscrit dans le cadre du soutien indéfectible du peuple algérien à la juste cause sahraouie», a signalé Mme Fatima Mouassa, secrétaire nationale chargée de la communication au sein de cette organisation féminine nationale.

«La participation pour la première fois du CRT, vient comme confirmation du

EHU D'ORAN

Bientôt une unité pluridisciplinaire en thérapie cellulaire

L'établissement hospitalier universitaire «1^{er} Novembre 1954» d'Oran sera prochainement doté d'une unité pluridisciplinaire en thérapie cellulaire.

Cette unité, la seule du genre à l'échelle nationale, prendra en charge le traitement de certaines pathologies, comme les complications affectant le pied diabétique par des cellules souches prélevées du sang du cordon ombilical.

Cette opération se fera avec le concours des services d'hématologie, de



diabétologie et de neurologie, a souligné le professeur Mohammed Mansouri.

En prévision du lancement de ce projet, une banque du sang, provenant du cordon ombilical, a été acquise pour un montant de 70 millions de dinars afin de permettre à l'EHU d'adopter cette technique nouvelle de traitement, selon la même source.

Constantine

500 postes d'emploi pour renforcer les boulangeries en main-d'œuvre

Au moins 500 postes de travail ont été réservés à Constantine au titre de l'exercice 2013 à des jeunes sans emploi afin de les initier, chez des professionnels, au métier de boulanger, a-t-on appris hier du directeur de l'emploi, Khalil Ezzine. Les jeunes chômeurs concernés, ne disposant d'aucune qualification, seront placés dans le cadre des contrats de formation et d'insertion (CFI) d'une année, gérés par l'Agence nationale de l'emploi (ANE), a précisé ce responsable. L'opération «procède du triple objectif d'assurer un apprentissage, de créer de l'emploi et de sauver un métier qui risquerait de disparaître faute de relève».

No comment

Les paramédicaux en grève NON-STOP !

M. Hervé Bourges (ancien président du CSA- France) donnera une conférence aujourd'hui 12 mai 2013, à 10 h à l'Ecole nationale supérieure de journalisme (ENSJS) de Ben Aknoun RDC, Amphi 1 Thème: Questions de régulation de l'audiovisuel



«Les lectures coraniques», thème d'un congrès mondial à Marrakech

Un Congrès mondial sur les lectures coraniques dans le monde islamique se tient depuis mardi à Marrakech (sud du Maroc) avec la participation d'oulémas et de chercheurs venus de 11 pays. Placé sous le thème «Les lectures coraniques dans le monde islamique: situation et finalités», cette rencontre a pour objectif d'établir des ponts de communication entre les oulémas et les chercheurs du monde islamique, de mettre la lumière sur la richesse de l'histoire de la science des lectures coraniques à travers toutes les époques et d'examiner les perspectives de la diffusion des lectures coraniques dans le monde.



soutien du peuple tunisien à la cause du peuple sahraoui, et s'inscrit au titre du partenariat solide existant entre le CRT et le CRA», a souligné D. Nahdi Kawthar, représentante du CRT à cette caravane et responsable régionale du CRT pour la région de Jendouba (Tunisie). «Notre présence à cette caravane, en plus de son

caractère de solidarité humaine avec le peuple sahraoui, vise aussi la préparation en étroite coordination avec les responsables du Croissant-Rouge sahraoui, du Rallye international de solidarité avec le peuple sahraoui, prévu en février 2014 depuis Jendouba (Tunisie), via Souk-Ahras, à destination des camps de réfugiés», a-t-elle ajouté.

Cette caravane, à laquelle prennent part des volontaires du CRA, du CRT et des militantes de l'UNFA, a pour principal objectif d'envoyer un message de solidarité des peuples algérien et tunisien au peuple frère sahraoui», a expliqué M. Mohamed Laid Agouni.

SELLAL L'A AFFIRMÉ HIER

Le Président Bouteflika est en «très bonne santé»

Kamel Cherif

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika est en «très bonne santé», a déclaré le Premier ministre Abdelmalek Sellal, hier à Laghouat où il était en visite d'inspection et de travail. Par cette déclaration laconique mais ô combien rassurante, le chef de l'Exécutif a tenu à démentir les informations colportées par certaines parties sur la santé du Président.

Sellal n'a pas donné plus de détails certes, mais il a tenu à rassurer les Algériens sur l'état de santé de leur président. La sortie médiatique du Premier ministre est venue à point nommé, quand on sait que les supputations les plus folles et saugrenues ont été répandues ces derniers jours, semant ainsi le trouble et la confusion au sein de l'opinion publique nationale.

Par cette déclaration, les plus hautes autorités de l'Etat confirment la ligne de conduite adoptée depuis l'hospitalisation



du chef de l'Etat, le 27 avril dernier. La présidence de la République a assez communiqué sur ce sujet, tenant ainsi informés les Algériens sur l'évolution de l'état de santé du Président.

Malgré une communication officielle

et transparente, des parties se disant «bien informées», relayées par des médias à l'affût de la moindre information, même non vérifiée, persistent dans la désinformation. Des informations ont annoncé que le Président est sorti de l'hôpital de Val-de-

Grâce (Paris) où il a été admis, alors que d'autres avancent qu'il serait au repos dans un endroit qui est gardé secret !

Or, les médecins traitant du chef de l'Etat avaient bien indiqué et rabâché que le Président doit bénéficier d'une période de repos. Autrement dit, il est en convalescence. Toutefois, cela n'empêche pas le chef de l'Etat de gérer les affaires du pays en désignant entre autres ses représentants aux différents sommets et fora mondiaux.

C'est dire que même si le président est en convalescence, les institutions de l'Etat continuent de fonctionner. Le Premier ministre qui dirige l'Exécutif gère les affaires courantes et prend des décisions en concertation avec la présidence de la République.

C'est dire que l'Algérie, grâce à ses institutions stables et pérennes continue de fonctionner. Quant aux chasseurs de scoops, dont les Algériens se passent aisément, ils auront été, en l'espace d'un temps record, démentis pour la énième fois grâce à une communication officielle sans faille.

LE PREMIER MINISTRE À LAGHOUAT «Le développement des Hauts-Plateaux, une priorité»

Boualem Branki

C'est pratiquement une visite technique que le Premier ministre Abdelmalek Sellal a effectuée hier dans la wilaya de Laghouat. Une visite dédiée en réalité au développement équilibré et harmonieux des Hauts-Plateaux. Car la région de Laghouat, une grande porte en fait entre les Hauts-Plateaux et le Sud du pays, est riche, ses terres fertiles, ses parcours pleins de potentiel pour l'élevage et son histoire culturelle descend jusque vers le Sénégal, en pays mouride. Il est clair que la région de Laghouat possède des atouts déterminants pour un développement économique et social prospère, et des potentialités énormes autant dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie que de l'artisanat et des produits du terroir. Le déplacement du PM dans cette wilaya, au-delà des objectifs de relance des nombreux projets locaux de développement (habitat, agriculture, santé, ressources en eau, etc...) donne cependant un relief particulier à cette wilaya, souvent marginalisée, mais qui reste une des chevilles du développement des régions des Hauts-Plateaux du pays. Avec des puits gaziers, ses riches gisements d'hydrocarbures, ses parcours d'élevage, et les potentiels énormes pour la production de l'énergie verte, et les énergies renouvelables, cette wilaya recèle réellement les grandes qualités qui feront d'elle, si tous les projets socio-économiques sont menés à "bon port" et dans les délais, une wilaya modèle. Une wilaya qui aura en fait pu réaliser une gageure: concilier entre traditions du terroir, avec la zaouïa de la Tidjania de Ain Madhi, modernisme avec les énergies vertes, nouvelles technologies industrielles pour son potentiel industriel, avec une carte agronomique moderne, répondant aux besoins des populations locales. Sur place, le PM l'a constaté: la wilaya de La-

ghouat a toutes les potentialités pour s'autodévelopper, autant dans le domaine agricole, de l'industrie, ou de la création des meilleures conditions de vie pour les populations locales avec également une meilleure distribution de l'énergie. Spirituelle aura été également le déplacement du PM dans cette wilaya, qui a cet extrême avantage d'être le berceau de la Tidjania, née à Ain Madhi, et qui a été ensuite disséminée au Maghreb, puis en Afrique, et particulièrement au Sénégal. C'est là, en somme l'un des traits caractéristiques de la wilaya de Laghouat, riche de son histoire et de sa culture, et, surtout, une zone culturelle tampon entre le Sud et le Nord. Ce n'est pas, pour autant, que M. Sellal aura perdu le "nord" lors de sa visite d'inspection dans cette wilaya où il s'est particulièrement enquis de la situation des jeunes, de l'emploi pour les jeunes et leur prise en charge. Un intérêt qui dénote toute la sollicitude des pouvoirs publics pour trouver les solu-

tions idoines pour encadrer cette importante frange de la société algérienne et l'intégrer en souplesse dans les circuits socio-économiques. Sur place, il a été également à l'écoute des préoccupations des différents acteurs économiques, comme il a prêté une oreille attentive aux doléances de la société civile et de sa vision du développement local. Car, au demeurant, cette visite de M. Sellal à Laghouat, au même titre d'ailleurs que les précédentes qu'il a effectuées, répond au moins à deux grands objectifs: soutenir les efforts de développement local et écouter les doléances des différents acteurs sociaux et économiques locaux, et, s'imprégnier des réalités et des avancées sociales et économiques du pays, région par région. C'est là, dirions nous, "la marque de fabrique" de M. Sellal, qui veut accélérer la réalisation des différents projets inclus dans le programme de développement quinquennal du président Abdelaziz Bouteflika.

Une délégation forte de 7 ministres

Le Premier ministre est accompagné dans cette visite d'une importante délégation ministérielle composée des ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Energie et des Mines, de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, de l'Habitat et de l'Urbanisme, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et des Travaux publics, respectivement MM. Daho Ould Kablia, Youcef Yousfi, Abdelaziz Ziari, Abdelmadjid Tebboune, Mohamed Mebarki, Tayeb Louh et Amar Ghoul, ainsi que du secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M. Fodil Ferroukhi.

RENCONTRE AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Toutes les promesses de l'Etat seront «tenues»

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a souligné samedi à Laghouat que toutes les promesses de l'Etat algérien seront «tenues», appelant les jeunes algériens à ne pas «se décourager» et à contribuer en force au développement national. Toutes les promesses de l'Etat seront «tenues», a déclaré M. Sellal à l'ouverture d'une rencontre avec les représentants de la société civile de la wilaya de Laghouat, soulignant que «toutes les dispositions nécessaires» seront prises pour la réalisation des projets de développement inscrits dans le programme du président de la République.

«L'Algérie a, certes, quelques problèmes internes, mais pas avec le degré de gravité que certains veulent faire croire», a-t-il ajouté, tout en déplorant «le comportement de certaines parties qui exploitent les problèmes des jeunes pour attiser le feu de la fitna au sein de la société». «Nous devons rester enthousiastes et coopérer pour le développement du pays», a-t-il dit, affirmant que l'Algérie «se portait bien» et que les jeunes sont appelés à faire montre de patience afin de poursuivre l'éducation nationale».

APS

40 MEMBRES DU CC EN CONCLAVE

« Le FLN se porte bien, merci... !»**O. Larbi**

Les abords immédiats du siège du parti du FLN à Hydra ont connu hier matin une certaine animation : Abdelkrim Abada répondait aux questions des journalistes et, pour lui, « la réunion immédiate du Comité central n'est pas raisonnable. Le choix d'un nouveau secrétaire général est important, encore faut-il que les conditions soient réunies. »

Alors que Mohamed-Seghir Kara de son côté défendait un « FLN du peuple », un autre membre du CC, M. Benhadid estimait que la vacance du poste de SG « diminuait l'influence du FLN, qui pèserait plus sur les événements. Cette réunion vient à point pour décider de la date et du lieu de la session du Comité central qui élira le nouveau secrétaire général. » A la question de savoir qui a lancé les invitations, M. Benhadid répond : « On nous a appelé et nous sommes venus. »

Ahmed Boumehdi apprécie prévoit une déclaration finale à l'issue de cette réunion. On peut penser qu'Ahmed Boumehdi « reprend la casquette de président du bureau de la sixième session... »

Plus le temps passe, plus les membres présents laissent penser qu'il s'agit d'une « rencontre informelle, ni légale ni illégale, une rencontre d'information mutuelle pour arriver à une entente sur la fixation de la date de session future du Comité central. »

Il semble que les uns et les autres ont rapidement analysé la situation : le nombre réduit, une quarantaine, de présents ne permet pas de présenter au coordinateur du BP des propositions élaborées et convaincantes pour tenir cette session que certains avaient fixée au 11 mai ! Pourtant, la veille encore, les amis de M. Abada avaient prévu leur présence physique pour aller à l'encontre des prétentions de certains à réunir immédiatement une session du Comité central.

Parmi les personnalités, on reconnaît : MM. Abada, Kara, Bourzam, Hassani, Boumehdi, Lamoudi, Madahi Hout, Zoubéïri, Nasser Ferah, Boukerzaza, Khaldoun, Ali UGTA, Boualag, Nouari et mesdames Chel-loul, Saliba Lardjane...

Un membre du Comité central livre la clé de l'éénigme : « Toutes les fractions qui se disputent le siège de secrétaire général sont présentes, sauf les membres du bureau politique : les partisans de Saïdani, Belkhadem, Boukhalfa, Ziari, Goudjil sont dans la salle. Ce qui fait que ceux qui pensaient pouvoir 'décider' en sont pour leurs frais. La rencontre est devenue une discussion à bâtons rompus entre militants qui se respectent même quand ils ne partagent pas les mêmes objectifs. »

Un professeur d'université, membre du CC s'exclame : « Détrompez-vous ; ce n'est pas un coup d'Etat ! Ceux qui rêvent de l'explosion du FLN attendront ». « Le FLN se porte bien, merci... ! », rétorque un vieux militant.

Ahmed Boumehdi a parlé de déclaration à l'issue des discussions, un autre membre



a estimé qu'il n'y avait pas matière pour cela, sinon pour demander plus de participation la prochaine fois.

Vu le nombre de présents à cette réunion et la dispersion des forces en présence, les choses ont pris un tour convivial, une sorte de rencontre dans la salle des pas perdus.

La réunion du BP pourrait se tenir dans les prochains jours, « lorsque tous les membres du BP seront présents à Alger, car il faut tenir compte du calendrier et des actions du FLN à l'international. Et lorsque les conditions politiques et organiques seront les plus propices pour faire de l'élection du nouveau secrétaire général du parti du FLN, un événement qui conforte l'unité du parti et un renfort pour la démocratie interne et le multipartisme. Si tous les membres du Comité central en

sont convaincus, le choix du meilleur sur la base de critères rigoureux qui garantissent que les sources aux origines du FLN, ses bases sociales populaires, son histoire passée et présente sont fondamentales, autant que l'exemplarité de l'action militante du prétendant au poste et ses qualités personnelles de leadership démocratique. »

Si Ahmed Boumehdi voulait, en espérant réunir le plus grand nombre faire pression sur le coordinateur du BP pour tenir immédiatement la 7^e session du Comité central, le but n'a pas été atteint par « manque de troupes » et parce que toutes les autres parties, à l'exception des membres du BP et des ministres absents, ont changé le contenu de la réunion qui est devenue une rencontre informelle de concertation.

PJ

La révision de la Constitution, une opportunité d'asseoir une véritable légitimité populaire

Le coordinateur général du Parti des jeunes (PJ), M. Hamana Boucharma, a estimé, hier à Médéa, que la révision de la loi fondamentale du pays est une opportunité pour asseoir une véritable légitimité populaire qui mettra aussi bien le pays que ses institutions à l'abri de toute convoitise personnelle ou partisane.

« La révision de la Constitution permettra de consacrer définitivement la séparation des trois pouvoirs et préservera nos institutions de l'emprise des personnes ou de courants politiques », a indiqué M. Boucharma lors d'une rencontre consacrée à

la révision de la Constitution, en présence des cadres et des élus du PJ.

Il a ajouté que sa formation politique prône, dans ce contexte, de donner la priorité à la révision du « système de gouvernement dans notre pays, de façon à l'adapter aux mutations que connaît notre société ». La révision du système de gouvernance « simplifie également l'introduction de changements dans la méthode de gestion de nos institutions », a-t-il observé, insistant, à cet égard, sur la nécessité de mettre en place des mécanismes susceptibles de garantir à ces dernières une totale indépen-

dance. Evoquant la question de la séparation des pouvoirs, M. Boucharma a fait savoir que sa formation politique est favorable au renforcement des prérogatives du Conseil supérieur de la magistrature qui doit, a-t-il dit, être indépendant du pouvoir judiciaire. M. Boucharma a, en outre, plaidé en faveur de la mise en place d'une institution indépendante chargée des élections, qui va superviser toutes les étapes du déroulement du processus électoral, depuis la révision des listes électorales jusqu'au dépouillement final des bulletins de vote et l'annonce des résultats du scrutin.

Le PRA tiendra son 5^e congrès extraordinaire avant la fin mai

Le parti du Renouveau algérien (PRA) tiendra son 5^e congrès extraordinaire avant la fin mai en cours pour la réélection de la nouvelle direction et le renouvellement des structures du parti dont le mandat a expiré depuis mars 2012, a annoncé hier à Alger le président de la commission de gestion et de préparation du congrès, M. Hassan Boulâatika qui a été plébiscité ce samedi nouveau président de la commission de gestion et de préparation du congrès, en remplacement de M. Ali Setti qui a présenté sa démission. A l'occasion de la réunion du Conseil national du parti, M. Boulâatika a souligné qu'une demande officielle sera présentée au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales pour la tenue du 5^e Congrès extraordinaire du parti avant la fin mai et qui sera sanctionné par

l'élection « d'un nouveau président du parti » et « d'un nouveau secrétaire général », en remplacement de M. Kamel Bensalem qui s'est vu retiré la confiance par le Conseil national du parti ». Il a rappelé, dans ce contexte, que le Conseil national du PRA a retiré sa confiance « à la majorité absolue » à son ex-secrétaire général et a décidé d'annuler les sanctions (expulsion du parti) prononcées contre certains cadres du parti. Il sera également question lors du congrès qui se déroulera en présence de plus de 500 militants, de réviser et d'actualiser le règlement intérieur du cette formation, en vue de l'adapter aux « exigences actuelles du parti ». A cette occasion, le nom de « l'unique » candidat à la présidence du parti, M. Ismail Abderezak a été annoncé.

RÉHABILITATION**Vingt-deux cimetières de chouhada réhabilités à Bouira**

Vingt-deux (22) cimetières de chouhada ont fait l'objet d'une vaste opération de réhabilitation à travers toute la wilaya de Bouira, a-t-on appris hier auprès de la wilaya. Vingt-deux carrés de martyrs ont déjà été réhabilités durant 2011-2012, alors que deux autres sont en cours d'aménagement à Ahl Laksar et à Dechmia, a expliqué M. Touati Laïd, responsable à la Direction de l'administration locale (DAL). Un montant de 30 millions de dinars a été consacré pour l'accomplissement de cette opération. Quatre millions de dinars sont destinés à la réhabilitation du cimetière d'Ahl Laksar, a-t-il ajouté. Plusieurs cimetières où reposent des chouhada « se trouvent dans un état lamentable », à l'exemple de celui de Taghzout à Aguouillal (El-adjiba), « ce qui nécessite des travaux d'aménagement afin de préserver la mémoire des valeureux martyrs de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre 1954 », a indiqué M. Touati. Répartis sur 15 communes de la wilaya, ces 24 cimetières ont bénéficié d'un premier programme de réhabilitation. Un autre programme sera destiné prochainement au reste des cimetières de la wilaya, a précisé, de son côté, M. Abdi Salah, directeur du bureau local de l'Organisation nationale des moudjahidines (ONM).

APS

FNA
Moussa Touati plaide pour le « respect de la volonté populaire»

Le président du Front national algérien (FNA), M. Moussa Touati, a appelé, hier à Sidi-Bel-Abbès, au « respect de la volonté populaire ». « Le peuple doit être consulté pour toutes les décisions afin de rompre avec les modes de gouvernance éculés », a indiqué M. Touati, lors d'une rencontre régionale de ses militants consacrée à l'élection du président du conseil régional Ouest.

Le président du FNA a fustigé les modes de gouvernance « depuis le recouvrement de l'indépendance nationale », qui ont conduit, selon lui, « à la décennie noire, aux scandales qui secouent plusieurs entreprises et aux difficultés que rencontre le pays pour se prendre en charge aux plans de l'économie, de l'industrie, de la santé, entre autres ». Le président du FNA a déploré la marginalisation de cadres algériens de haut niveau, soulignant que sa formation politique « ne demande rien d'autre que la justice et l'équité soient consacrées, selon les principes et valeurs de Novembre 1954 ».

Cette rencontre a vu la participation de nombreux responsables du FNA représentant neuf (9) wilayas de la région Ouest, à savoir Sidi Bel-Abbès, Oran, Tlemcen, Tissemsilt, Aïn-Témouchent, Tiarét, Saïda, Mascara, Mostaganem et Relizane. M. Ahmed Kettane, élu de la commune de Mactaa Douz (Mascara) a été élu président du conseil régional du FNA.

ALGÉRIE-KOUEIT

M. Medelci en visite officielle au Koweït aujourd’hui et demain mai

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, effectuera une visite officielle au Koweït aujourd’hui et demain 13 mai à l’invitation du vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires étrangères de l’Etat du Koweït, Cheikh Sabah El Khaled El Hamed El Sabah.

«Cette visite s’inscrit dans le cadre du renforcement des relations de fraternité et de coopération entre les deux pays frères et de la consécration de la coordination et de la concertation entre l’Algérie et le Koweït», a-t-on appris hier auprès du ministère des Affaires étrangères.

M. Mourad Medelci et Cheikh Sabah El Khaled El Hamed El Sabah co-prédiront au cours de cette visite la première session de la commission de concertation politique algéro-koweïtienne.



OMD

L'Algérie a atteint ses objectifs en matière d'éducation

L'Algérie a atteint les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en matière d'éducation, a indiqué hier à Alger la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), et coordinatrice résidente du

système de l'ONU en Algérie, Mme Costa Amaral Ana Cristina.

«Le gouvernement algérien a fait énormément d'efforts dans le développement du secteur de l'éducation et, aujourd'hui, l'objectif du millénaire est

atteint dans ce domaine», a déclaré Mme Amaral à l'issue d'un entretien avec le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed.

«Nous avons discuté de la manière dont le PNUD peut contribuer aux pro-

grammes et aux priorités du gouvernement algérien dans le domaine de l'éducation», a-t-elle dit, ajoutant que cette coopération vise à faire bénéficier le secteur de l'éducation en Algérie de l'expérience des Nations unies dans ce domaine.

ATTAQUE TERRORISTE DE TIGUENTOURINE Les deux Canadiens identifiés ont séjourné au Maroc

Les deux Canadiens ayant fait partie du groupe terroriste qui a attaqué, en janvier dernier, le site gazier de Tiguentourine à In Amenas, ont séjourné au Maroc en 2011, a rapporté la chaîne de télévision publique canadienne CBC News.

Les deux terroristes, Xristos Katsiroubas (22 ans) et Ali Medlej (24 ans), tués lors de l'attaque de Tiguentourine, ont effectué un voyage au Maroc en 2011 avec un autre compagnon, Aaron Yoon, a relevé la même source sur son site Internet, précisant que les trois individus étaient d'anciens amis

au lycée de London, dans la région de l'Ontario au Canada.

Selon les investigations de cette chaîne de télévision, le jeune Medlej a été arrêté en Mauritanie à la fin de l'année 2011, après avoir été suspecté de «préparer une attaque terroriste».

Détenu pendant une quarantaine de jours, et après un interrogatoire, il a été libéré et s'est rendu, par la suite, dans la région de Tiguentourine (sud d'Algérie) en 2012 en tant qu'«éclaireur» sous prétexte qu'il était à la recherche d'un poste d'emploi dans cette base gazière. Les investigations

de CBC News ont révélé que ce jeune Canadien s'était rendu dans un camp d'entraînement au Mali pour préparer l'attaque de Tiguentourine.

La chaîne de télévision avait appris que les services de renseignements canadiens s'étaient déjà intéressés à Katsiroubas et Medlej en 2007 et avaient interrogé leurs proches, précisant que l'un d'eux avait signalé à la police que les deux jeunes «traînait avec des types bizarres». Cependant, après leur départ pour l'étranger, ils n'étaient plus surveillés par les services de renseignements.

SANTÉ

Traitement des cancers : la chirurgie représente 70% des actes thérapeutiques en oncologie

Les participants aux 17^e congrès maghrébin de chirurgie ont mis en évidence, hier à Alger, l'importance de la chirurgie dans le traitement des cancers, affirmant que l'acte chirurgical représentait 70% des stratégies thérapeutiques en oncologie.

Le principal objectif de ce congrès, selon son président, le P. Abdelaziz Graba, est l'amélioration des pratiques professionnelles et la qualité des soins, pour assurer une meilleure prise en charge des malades. Ce congrès maghrébin revêt, également, d'après les organisateurs, une orientation pédagogique afin d'assurer aux résidents algériens en chirurgie une formation aux nouvelles

techniques chirurgicales. Cette formation est assurée par une délégation de chirurgiens français.

Ace titre, le représentant du ministère de la Santé, le P. Larbi Abid, a fait savoir qu'environ 200 à 300 chirurgiens sont formés annuellement en Algérie, et que les besoins algériens étaient assurés en matière de spécialités médicales. Abordant le niveau des chirurgiens algériens, le P. Abid a soutenu que l'Algérie disposait de chirurgiens compétents et qu'ils n'avaient rien à envier aux chirurgiens occidentaux, mettant l'accent sur l'importance de l'établissement d'une bonne relation entre le médecin et son patient.

Concernant les malades

qui sont transférés à l'étranger, le P. Abid a estimé que ce transfert était le résultat du manque de moyens et d'équipements dans les hôpitaux algériens et non pas à cause d'une mauvaise formation des chirurgiens. Pour la mauvaise répartition des spécialistes dans les régions du pays, les intervenants ont souligné que les médecins refusaient de se déplacer dans les régions de l'intérieur, bien que de nombreux moyens ont été mis à leur disposition. Environ 600 congressistes, de nationalités différentes, ont pris part à la 17^e édition de cette rencontre scientifique maghrébine, pour un échange d'expérience et en vue de se former aux nou-

velles techniques chirurgicales.

Les principaux thèmes retenus par le symposium sont relatifs aux cancers du sein, du foie et du rectum, ainsi que le lien entre les thromboses veineuses et le cancer. Quelque 300 travaux de recherche, entre techniques endoscopiques, cœlioscopies en chirurgie et traitement du cancer de la tête du pancréas, ont été sélectionnés par les organisateurs pour être présentés, durant les deux journées de la tenue du congrès. Des tables rondes sont aussi prévues pour les sujets de coeliochirurgie dans les urgences abdominales et la chirurgie prothétique dans les hernies de l'aïne.

APS

ALGÉRIE-SUISSE

Education : l'état de la coopération algéro-suisse abordé par M. Baba Ahmed et l'ambassadeur suisse

L'état de la coopération entre l'Algérie et la Suisse dans le domaine de l'éducation a été abordé hier lors d'un entretien entre le ministre de l'Education nationale, Abdellatif Baba Ahmed, et l'ambassadeur de la confédération suisse à Alger, Thomas Feller.

L'entretien a permis de «faire le point sur l'état de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'éducation et de dégager les perspectives de son développement», a indiqué un communiqué du ministère. Il a été également question du «développement de l'enseignement de la langue allemande dans les lycées, l'utilisation de documents pédagogiques et les moyens de multimédia», a précisé la même source.

Lors de cette rencontre, d'autres projets en perspective ont été envisagés entre les deux pays en matière d'éducation», a ajouté le communiqué.

Justice

Les huissiers de justice demandent la clarification de certains articles du décret exécutif relatif à leurs honoraires

De nombreux huissiers de justice ont demandé hier à Alger la clarification de certains articles du décret exécutif relatif à leurs honoraires qu'ils jugent ambigus et problématiques lors de leur application notamment l'article 5.

Les huissiers de justice ont demandé, lors des premières Assises nationales sur la profession d'exposer au Conseil d'Etat l'article 5 du décret exécutif no 09-78 qui définit les honoraires de l'huissier de justice pour l'expliciter et lever l'ambiguité qui l'entoure et qui a entraîné de nombreux problèmes et obstacles lors de l'application du décret.

L'ancien secrétaire général de la Chambre nationale des huissiers de justice, M. Bouchachi Brahim, a appelé, dans ce cadre, à exposer cet article au Conseil d'Etat «pour l'expliciter et lever l'ambiguité qui l'entoure» ce qui permettra, selon lui, d'élaborer un document unifié sur les honoraires de l'huissier de justice.

Dans ce contexte, M. Lazreg Mohamed Cherif, huissier près la cour de Médaea, a déclaré que cette situation avait «privé les professionnels de leurs droits consacrés pourtant par la loi», ajoutant qu'il était temps que la Chambre nationale des huissiers de justice saisisse le Conseil d'Etat suite au «refus par le ministère de donner suite à cette demande». L'article 5 fixe les honoraires proportionnels perçus par l'huissier de justice à la charge du débiteur, du créancier, de l'acquéreur et de l'adjudication et qui varient entre 8% pour une somme de 100.000 DA et 1% pour une somme de plus de 100.000.000 DA. Le volet relatif à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a été l'autre préoccupation soulevée par les huissiers de justice qui ont critiqué «la dualité» suivie par les juridictions lorsqu'il s'agit de ce dossier.

Ces assises visent, selon le président de la chambre nationale, M. Jean Hamed Sid Ahmed, à «élaborer des perspectives pour les prochaines années». Cet objectif, a-t-il dit, «ne peut se concrétiser sans la réforme des lois qui régissent la profession de manière à dynamiser les opérations d'exécution et de notification», appelant à «dépénaliser les erreurs professionnelles commises par l'huissier de justice dans l'accomplissement de sa mission et de consacrer la protection juridique».

MALI

Bamako saisit Compaoré de la situation à Kidal



Le gouvernement malien a saisi vendredi le président burkinabé Blaise Compaoré, médiateur régional dans la crise au Mali, de la situation à Kidal (nord), a indiqué le chef de la diplomatie malienne, Tiéman Coulibaly.

Le ministre a été reçu à Ouagadougou par Blaise Compaoré, médiateur pour la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

«Nous avons parlé de Kidal» et M. Compaoré «s'est engagé» à s'occuper de ce dossier, a dit M. Coulibaly devant la presse après l'entretien.

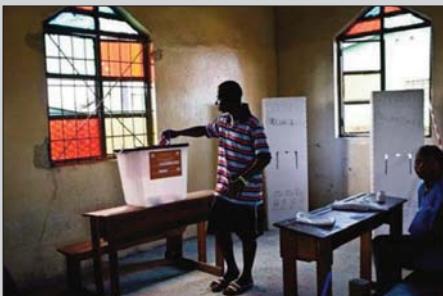
«Avant l'arrivée de la mission de stabilisation de l'ONU (devant remplacer la force africaine au Mali, ndlr), il est souhaitable que les choses deviennent normales à Kidal parce qu'il n'y aura pas de déploiement partiel. Le déploiement de cette mission se fera en même temps que l'administration malienne et l'armée malienne», a insisté le ministre malien des Affaires étrangères.

«C'est une question de sécurité (...). Nous ne pouvons pas tolérer que cette situation d'incertitude et de relative confusion soit maintenue à Kidal», a-t-il martelé.

M. Coulibaly a, par ailleurs, affirmé que le gouvernement de transition travaille «inlassablement» à ce qu'une élection présidentielle puisse se tenir en juillet comme prévu, un délai que beaucoup jugent très difficilement tenable. «Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour tenir ce délai-là.

C'est un engagement», a-t-il assuré, précisant avoir là aussi demandé l'appui du chef de l'Etat burkinabé.

Le gouvernement malien modifie la loi électorale



Le gouvernement malien a adopté vendredi le projet de loi portant modification de la loi électorale, ont indiqué des sources officielles.

L'organisation d'élections transparentes, sincères et crédibles de sortie de crise constitue l'une des missions essentielles confiées au gouvernement de Transition, rappelle le communiqué du conseil des ministres extraordinaire.

Selon les autorités nationales, pour atteindre cet objectif et conformément au souhait exprimé par la majorité des partis politiques et des organisations de la société civile, le gouvernement a décidé d'organiser les élections 2013 sur la base du fichier électoral biométrique dont

les éléments constitutifs sont extraits des données du fichier population du Recensement administratif à vocation d'état civil (Ravec).

Cette adoption vise à inscrire dans la loi électorale l'option du fichier électoral biométrique afin de renforcer la transparence et la crédibilité des opérations de vote.

Elle prend également en compte le contexte actuel lié à la situation dans le Nord du pays en adoptant des dispositions particulières pour permettre la participation au processus électoral des déplacés et des réfugiés et pour le vote des militaires en mission de défense et de sécurisation du territoire, ajoute le gouvernement malien.

La Tunisie, point d'appui au terrorisme internationale et à l'organisation Al-Qaïda



Le président du mouvement Nida Tounes, Béji Caïd Essebsi a estimé vendredi que son pays a été «choisi comme point d'appui au terrorisme international et à l'organisation Al-Qaïda.

Intervenant, vendredi, à l'ouverture des travaux du conseil national de Nida Tounes, Béji Caïd Essebsi a souligné que les groupes «djihadistes œuvrent selon un agenda bien défini. Ils sont arrivés à ce stade en raison du laxisme de l'Etat dans la gestion de ce phénomène» estimant que les événements de Chaambi signifie le «choix de la Tunisie comme un point d'appui à l'organisation Al-Qaïda.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre de l'internationalisation du terrorisme», a-t-il ajouté.

La lutte antiterroriste «ne peut se faire que dans le cadre d'une coopération et d'une coordination sécuritaire avec l'Algérie, chose qui a déjà été entamée», a-t-il souligné.

Concernant les dimensions graves du terrorisme, Caïd Essebsi a précisé que les groupes armés allaient entamer l'exécution de la troisième phase de leur agenda, celle des liquidations physiques dans le pays».

Il a expliqué cette situation par «le laxisme de l'Etat et l'incitation par certaines parties à la violence» ainsi qu'à la «prolifération d'armes en provenance de Libye».

Pour le Dr Alani Alia, expert dans les affaires des groupes islamistes extrémistes «il sera difficile de faire de la Tunisie une infrastructure du terrorisme» précisant que Aqmi «trouvera des difficultés à trouver refuge en Tunisie après que ses éléments eurent été chassés du Mali».

Après la guerre du Mali, Aqmi tente, selon le spécialiste, d'«exécuter un plan djihadiste dans les Etats de la région» soulignant que ce plan a été «aussitôt déjoué» grâce au démantèlement de plusieurs groupes armés.

Il a, par ailleurs, salué «la coordination sécuritaire» entre la Tunisie, l'Algérie et la Libye qui a permis de dévoiler des plans de l'organisation Al-Qaïda.

Les agents de sécurité en Tunisie appellent à maintenir l'institution sécuritaire loin des tiraillements politiques

Les agents de sécurité tunisiens se sont rassemblés vendredi devant le siège de l'Assemblée nationale constituante (ANC) pour dénoncer le «phénomène du terrorisme» dans le pays appellant à maintenir les institutions sécuritaires tunisiennes loin des «tiraillements politiques» et à édicter des lois criminalisant les actes d'agression sur les forces de sécurité.

Cette protestation est intervenue suite à l'explosion de mines anti-personnelles dans le Mont Chaâmbi faisant 16 blessés parmi les membres de l'armée et corps sécuritaires et l'assassinat d'un officier de police à Tunis par des salafistes extrémistes. Pour les représentants



NIGERIA - VIOLENCES

Le président Jonathan convoque une réunion d'urgence avec les responsables de la sécurité



Le président nigérian Goodluck Jonathan a décidé de convoquer vendredi une réunion d'urgence avec les responsables de la sécurité du pays, pour examiner les moyens de mettre fin aux violences meurtrières.

«Il s'agit d'une réunion d'urgence, à la demande du président (...) en raison de l'insécurité et des pertes en vies humaines», a indiqué à la presse le ministre en charge des affaires de police, Caleb Olubolade.

Il est «désormais important de trouver de nouvelles stratégies», a déclaré le ministre, après la réunion à laquelle ont participé les chefs de l'armée, de l'aviation et de la marine.

Des membres de la mystérieuse secte Ombatse ont tendu

une embuscade à des policiers, mardi dans un village du centre du Nigeria, tuant au moins 30 agents avant d'incendier les corps de leurs victimes.

Dix-sept autres policiers étaient toujours portés disparus vendredi, après l'attaque qui a eu lieu à une dizaine de kilomètres de la capitale de l'Etat, Lafia, dans la zone du village d'Elakyo. Lafia se trouve à environ 100 km de la capitale fédérale Abuja.

CENTRAFRIQUE-VIOLENCES

Le HRW dénonce des atteintes aux droits de l'Homme commises par le Séléka en Centrafrique

L'organisation Human Rights Watch (HRW) a accusé vendredi la Coalition Séléka, au pouvoir depuis le 24 mars en Centrafrique, d'avoir commis de «graves violations des droits humains» à travers le pays.

«Des membres de la coalition rebelle Séléka (...) ont commis de graves violations des droits humains à l'encontre des civils, notamment des pillages, des exécutions sommaires, des viols et des actes de torture», a déclaré l'ONG internationale des droits de l'homme dans un communiqué publié au Gabon.

«Si la coalition Séléka veut remédier aux abus commis par le précédent gouvernement, comme elle le prétend, elle devrait immédiatement mettre fin aux exactions atroces commises par ses

propres membres», a estimé l'organisation humanitaire. «Lors d'une mission de recherche de dix jours menée à Bangui fin avril 2013», le HRW «a établi qu'un grand nombre de meurtres ont été commis par les forces de la Séleka à Bangui, après le coup d'Etat du 24 mars, et a recueilli des informations dignes de foi sur d'autres meurtres perpétrés par les troupes de la Séleka à travers le pays, entre décembre 2012 et avril 2013», a ajouté le texte.

Selon le communiqué, «les autorités du nouveau gouvernement (centrafricain) ont affirmé à Human Rights Watch que les exactions documentées par l'organisation avaient été commises par d'anciens membres du gouvernement Bozizé ou par de «faux Séleka». Cependant, le HRW a inter-

rogé de nombreuses personnes (...) qui ont fourni des éléments de preuve convaincants selon lesquels les forces de la Séleka étaient responsables de la majorité des exactions commises contre les civils, immédiatement avant et après le coup d'Etat», souligne le texte.

Ainsi, l'ONG internationale demande notamment au gouvernement de «soumettre à des enquêtes et poursuivre en justice toutes les personnes présumées responsables des récentes exactions, même si elles sont membres du Séleka» et de «mettre sur pied la Commission nationale d'enquête».

A Bangui, trois personnes ont été tuées dans la nuit de jeudi à vendredi dans des heurts entre civils et des rebelles de la coalition du Séleka.

TANZANIE - RD CONGO

Arrivée en RD Congo d'un contingent tanzanien dans le cadre de la Monusco

Un contingent de soldats tanzaniens a rejoint la République démocratique du Congo (RDC), dans le cadre de la nouvelle force internationale décidée par l'ONU pour combattre la rébellion dans l'est de ce pays.

«Aujourd'hui effectivement, un certain nombre de soldats tanzaniens sont arrivés avec des équipements. Environ une centaine d'éléments sont déjà en place. Ce sont des officiers, des éléments d'état-major, donc des personnes chargées de la planification qui sont arrivés», a affirmé le porte-parole de la Mission de l'ONU pour la stabilisation en RDC, Madnodge Mounoubaï.

Le commandant de cette brigade est déjà sur place avec certains éléments d'état-major de la force qui devra être dé-

ployée sur le territoire congolais pour neutraliser les groupes armés, et le commandant de la brigade, James Mwakibolwa, est arrivé le 23 avril à Goma, dans l'est de la RDC, selon M. Mounoubaï.

«Le site qui doit accueillir ces éléments est déjà bien avancé dans les travaux d'aménagement. Au fur et à mesure que le site sera prêt, on va activer la cadence, pour que dans le délai le moins long possible, tous les éléments soient en place», a ajouté le porte-parole.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a voté le 28 mars la résolution 2098 de la création de la Brigade de la Monusco. Constituée de 3069 membres, cette force est dotée d'un mandat offensif. Elle devra neutraliser les groupes armés opérant dans l'Est de la RDC.



GABON

Deux manifestations à Libreville pour dénoncer les crimes rituels

Deux manifestations, dont l'une en présence de la Première dame du Gabon, Sylvia Bongo Ondimba, ont eu lieu samedi à Libreville pour dénoncer les crimes rituels, a-t-on indiqué vendredi de source officielle.

«La première dame a reçu les associations (...), elle a été sensibilisée et elle a avec d'autres décidé de s'impliquer d'organiser cette marche» samedi, a déclaré le porte-parole de la présidence, Alain Claude Bilié By Nzé, au cours d'un point de presse à Libreville. Il a assuré qu'il n'y avait «aucune récupération politique derrière cette démarche».

Mais la participation annoncée de l'épouse du président gabonais à cette manifestation, organisée notamment par l'Association de lutte contre les crimes rituels (ALCR), a conduit certains dirigeants de la société civile et de l'opposition à s'en retirer. Ils ont appelé à une autre manifestation, dans un quartier populaire de Libreville.

«Quel besoin y a-t-il d'avoir une contre-marche alors (...) que les religieux se sont engagés à participer, les politiciens se sont engagés, la société civile s'est mobilisée?», a demandé M. Bilié By Nzé.

«C'est au contraire ces gens-là qui veulent instrumentaliser la douleur des familles contre le pouvoir (...) comme si c'était le pouvoir qui organisait les crimes rituels», a-t-il ajouté. Pratiqués par des cercles secrets adeptes de sorcellerie, les crimes rituels consistent à prélever le sang de la victime et certaines parties du corps - yeux, sourcils, oreilles, sexe, langue, lèvres, bouts de peau, cerveau - censées offrir santé, richesse, réussite et pouvoir. La découverte du corps d'une fillette sur une plage de Libreville le 19 mars avait fait scandale et relancé le débat sur les crimes rituels, régulièrement relatés par la presse gabonaise. Début avril, l'interdiction d'une marche de protestation pacifique contre l'inertie des pouvoirs publics avait encore alimenté la polémique sur les réseaux sociaux.

GUATEMALA L'ex-dictateur Rios Montt condamné à 80 ans de prison pour génocide et crimes de guerre

La justice du Guatemala a prononcé vendredi une peine de 80 ans de prison à l'encontre de l'ex-dictateur Efraín Rios Montt, âgé de 86 ans, 50 pour génocide et 30 pour crimes de guerre. «Les actes de José Efraín Rios Montt relèvent du génocide (...) et la peine qui y correspond doit être appliquée», a déclaré la juge Jazmon Barrios lors de la lecture du verdict duquel l'accusé peut faire appel. L'ex-dictateur a écouté impassible l'annonce du verdict. La juge a également demandé la révocation de son placement en résidence surveillée depuis début 2012 et son incarcération.

C'est durant sa présidence de 1982 à 1983, courte mais particulièrement dure qu'ont été perpétrés les pires crimes contre les indigènes durant la guerre civile de 36 ans. José Efraín Rios Montt est le premier président sud-américain à être condamné pour génocide. Le tribunal s'était retiré vendredi matin pour délibérer sur la culpabilité de l'ex-dictateur après l'ultime déposition du co-accusé M. Montt, l'ancien chef du renseignement José Mauricio Rodríguez.

APS

FRANCE

Des Ong déplorent l'absence de changement en matière de politique d'immigration

Une année après l'arrivée des socialistes au pouvoir en France, les Ong La Cimade, chargée des droits des migrants, et le Réseau éducation sans frontières (REF), ont exprimé leur «déception» devant une politique qui, pour l'essentiel, «s'inscrit dans la continuité de celle qui était menée depuis plusieurs années».

«L'élection de François Hollande laissait espérer une véritable rupture avec la politique d'immigration brutale et inefficace conduite ces dernières années. Un an après, La Cimade regrette le choix d'une politique qui s'inscrit essentiellement dans la continuité de la précédente», regrette cette ong dans un communiqué. Elle considère que plutôt que d'engager immédiatement une «réforme d'amplitude» de l'ensemble de la politique d'immigration et d'asile, le gouvernement s'est contenté jusqu'à maintenant d'organiser des consultations, de commander des rapports et de publier quelques circulaires» qu'elle qualifie de «largement insuffisantes, soulignant que ce choix illustre «le peu d'empressement de l'exécutif à toucher au dispositif en place».

Elle observe aussi que le gouvernement «ne semble pas mesurer l'urgence» et que pendant qu'il organise des consultations, des milliers d'hommes et de femmes sont confrontés «aux refus arbitraires des préfectures, sont expulsés sans pouvoir faire valoir leurs droits ou tentent de survivre sans hébergement».

La Cimade relève également que des mesures auraient pu être proposées immédiatement par le gouvernement pour revenir sur certaines des dispositions «les plus absurdes et répressives, créées par le gouvernement précédent (ndlr, la droite)». Elle cite, à titre d'exemple, le retour de l'intervention du juge des libertés et de la détention à deux jours au lieu de cinq, la réduction de la durée maximale de rétention ou encore la suppression des taxes exorbitantes lors de la demande de titres de séjour.

La Cimade fait valoir aussi qu'elle espérait «une rupture radicale» dans les discours sur l'immigration, rappelant que sous le quinquennat précédent, «la stigmatisation et la xénophobie avaient été portées au plus haut sommet de l'Etat». Et d'ajouter que «plutôt que de revenir ouvertement sur les amalgames diffusés ces dernières années, le gouvernement préfère taire cette question».

La politique d'immigration, un choix de société

«Le choix d'une politique d'immigration est un choix de société», observe La Cimade, laissant entendre qu'il ne s'agit pas d'une question subsidiaire qu'on pourrait traiter en prenant son temps, par petites touches, en segmentant, mais qu'au contraire, il s'agit de «refonder un vivre-ensemble, en s'attaquant frontalement aux ques-

tions d'inégalités de droits, de racisme et de xénophobie pour défendre les valeurs mises en péril, à savoir, la solidarité, l'égalité, la justice et l'hospitalité».

Pour le Réseau d'éducation sans frontières (REF), l'élection de François Hollande, le 6 mai 2012, a soulevé un «grand espoir parmi les étrangers stigmatisés et souvent persécutés par 10 ans et plus de sarkozisme», soulignant cependant que, depuis, il a fallu «déchanter».

REF considère ainsi que la nomination du premier gouvernement du quinquennat socialiste avec Manuel Valls au poste de ministre de l'intérieur «et plus encore, le maintien de tout ce qui touche à l'immigration sous le contrôle exclusif de son ministère n'étaient pas de bon augure», rappelant alors qu'en juin, dernier, ce ministre précisait qu'il n'y aurait pas de régularisation massive.

«Certes le circulaire du 28 novembre 2012, dite d'admission exceptionnelle au séjour définit des conditions de régularisation pour les familles, les jeunes majeurs scolarisés et les salariés. Mais ce document porte bien son nom : régularisation «exceptionnelle!»», note-t-il dans un communiqué. Le réseau constate en outre qu'une partie des familles entre bien dans ses critères (5 ans de présence prouvée et 3 ans de scolarité d'un enfant) mais que beaucoup devront attendre encore des années. Il déplore aussi que ce texte exige surtout des travailleurs qu'ils produisent des feuilles de paye, condition impossible à remplir pour des salariés condamnés à travailler au noir. Quant aux lycéens, ils doivent avoir été scolarisés 2 ans avant le jour de leur 18^e anniversaire. «Des dispositions qui excluent l'écrasante majorité des travailleurs et des jeunes majeurs scolarisés condamnés à demeurer des parias sociaux menacés d'expulsion à tout instant», dénonce le réseau. «En réalité, sur le fond, la politique de Manuel Valls est dangereuse et, même si le mot peut paraître outrancier, criminelle», écrit le réseau, qui estime qu'«affirmer avoir pour ambition de procéder à autant d'expulsions qu'Hortefeux et Guéant (anciens ministres de l'Intérieur), et refuser de régulariser davantage qu'eux, valide leur politique».

«C'est installer dans l'opinion l'idée qu'il existe quelques éléments de langage près - ce qui a son importance mais n'est pas l'essentiel - il n'existe qu'une politique possible en matière d'immigration : celle qui trie les étrangers, en prive arbitrairement certains de papiers, fait d'eux des citoyens de seconde catégorie, les traque, les arrête, les emprisonne, les expulse», s'offusque le réseau.

«Agir ainsi, c'est du même coup, préparer une caution «de gauche» aux futures mesures de la droite revenue au pouvoir», avertit REF.

APS

LIBAN - PALESTINE - SYRIE

Plus de 50 000 Palestiniens quittent la Syrie vers le Liban



55 000 Palestiniens ont quitté la Syrie, pays secoué par des violences meurtrières, pour se rendre au Liban, a indiqué un représentant de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) au Liban.

L'OLP fournit une assistance de 750 000 dollars par mois pour les Palestiniens déplacés qui vivent en Syrie, et 200 000 dollars pour ceux qui ont quitté la Syrie pour le Liban, a affirmé vendredi Fathi Abu al-Ardat.

Par ailleurs, l'organisation accorde chaque mois 40 000 dollars en faveur des Palestiniens ayant

quitté la Syrie pour se rendre en Egypte et 10 000 dollars pour ceux qui sont retournés à Gaza, a-t-il ajouté.

Le responsable a, par la même, remercié le gouvernement libanais d'avoir maintenu ouverte la frontière entre le Liban et la Syrie, ce qui a facilité le déplacement de réfugiés palestiniens.

Etablissement de relations diplomatiques entre le Honduras et la Palestine

Le Honduras et la Palestine ont établi des relations diplomatiques après la signature à Tégucigalpa, capitale du Honduras, d'un accord sur l'échange d'ambassadeurs, a annoncé samedi une source officielle.

Cet accord permet aux deux pays de renforcer le dialogue entre les deux pays au plans politique, commercial et culturel, a affirmé la ministre hondurienne des Affaires étrangères Mireya Agüero lors d'une conférence de presse conjointe avec son homologue palestinien Riad al-Maliki. L'établissement des relations diplomatiques avec le Honduras ouvre une porte pour la reconnaissan-

sance de l'Etat de Palestine par d'autres pays et pour la formalisation de leurs relations avec l'Etat arabe, a souligné M. al-Maliki, arrivé vendredi au Honduras.

«En tant que ministres des Affaires étrangères, nous allons assumer la responsabilité de renforcer et d'élargir notre relation, de stimuler le commerce, les investissements et les contacts entre hommes d'affaires palestiniens et honduriens», a affirmé M. al-Maliki.

Plus de 130 pays ont déjà reconnu l'Etat de Palestine, et environ 100 pays ont établi des relations officielles avec la Palestine.

ATTENTATS DANS LE SUD DE LA TURQUIE 40 morts et 100 blessés

Le bilan des victimes de l'explosion de deux voitures piégées samedi à Reyhanli, dans le sud de la Turquie, près de la frontière avec la Syrie, s'est élevé à au moins 40 morts et 100 blessés, indiquent les autorités. «Il y a 40 morts et une centaine de blessés, dont 29 dans un état grave», a déclaré le ministre turc de l'Intérieur, Muammer Güler, cité par l'agence de presse Anatolie. Le précédent bilan faisait état de 13 morts et de 22 blessés. Le ministre a annoncé que deux véhicules remplis d'explosifs avaient explosé vers 10h35 GMT devant la mairie et la poste de Reyhanli (province de Hatay), une localité située à huit kilo-

mètres d'un important poste-frontière avec la Syrie.

Les déflagrations étaient particulièrement puissantes et les secouristes recherchaient d'éventuelles victimes sous des décombres d'immeubles effondrés, selon Anatolie, qui mentionnait plusieurs véhicules totalement détruits par les explosions. La mairie notamment a subi de très graves dégâts et les explosions ont provoqué une coupure d'électricité dans toute la région avoisinant Reyhanli, a rapporté la chaîne de télévision d'information NTV.

Une quinzaine d'ambulances ont été dépêchées à Reyhanli, et deux avions ainsi que plu-

sieurs hélicoptères médicalisés devaient également rallier la bourgade de 60.000 habitants, a indiqué sur NTV le ministre de la Santé, Mehmet Müezzinoğlu.

Le chef de la diplomatie turque, Ahmet Davutoglu, a lancé une mise en garde disant «nos forces de sécurité ont pris des mesures (...) Nous ne permettrons pas de telles provocations dans notre pays». Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan a pour sa part souligné que «toutes les unités de renseignement» étaient à pied d'oeuvre pour identifier les responsables de l'attentat.

APS

HYDROCARBURES

Le Liban possède des réserves probables de 849 milliards de m³ de gaz au large

Le ministre libanais de l'Energie, Gebrane Bassil, a indiqué vendredi que le Liban possède des réserves probables de 849 milliards de m³ de gaz naturel et 660 millions de barils de pétrole suite à des études préliminaires menées au large des côtes libanaises.

Selon le ministre, qui s'exprimait devant le forum économique arabe, la production pourrait commencer d'ici quatre ans et que l'exploration était maintenant terminée dans 70% des eaux territoriales libanaises, soit une superficie de 15 000 km². «Sur 10% seulement de cette superficie (...) nous avons 849 milliards de m³ de gaz naturel et 660 millions de barils de brut», a-t-il précisé.

La production est tributaire de la fin de l'exploration et de l'installation des puits, mais «théoriquement, le délai varie entre trois et sept ans».

«Si nous terminons tout à temps, nous espérons achever la première phase d'exploration entre 2016 et 2017 et nous entamerons après l'extraction



et la production», a ajouté le ministre. Le mois dernier, M. Bassil avait dévoilé le nom de 46 compagnies qui avaient été retenues pour l'appel d'offres des premières licences d'exploration. 12 compagnies avaient été retenues pour la production.

L'appel d'offres a commencé le 2 mai et devrait être achevé le 4 novembre. Il a minimisé le risque de confrontation avec Israël sur les réserves potentielles, malgré l'existence d'un contentieux sur les frontières maritimes entre le Liban et Israël.

RÉP. TCHÈQUE

La Banque centrale revoit en baisse ses prévisions de déficit

La Banque centrale tchèque (CNB) a annoncé vendredi avoir révisé à la baisse sa prévision de déficit public pour les années 2013 et 2014.

La CNB a indiqué prévoir un déficit public à 2,4% du produit intérieur brut (PIB) en fin d'exercice 2013, contre 2,7% précédemment. Pour 2014, la banque centrale table sur un déficit public de 2,2%, contre 2,5% initialement attendu. Ces chiffres sont meilleurs que les critères retenus pour l'adoption de l'euro, selon lesquels le déficit public ne doit

pas dépasser 3% du PIB. La République tchèque est membre de l'Union européenne depuis 2004 mais pas de la zone euro. Aucune date n'a été jusqu'ici retenue pour l'adoption de la monnaie commune.

Premier ministre, Petr Necas a récemment réitéré le souhait qu'un référendum national sur cette question soit organisé dans son pays, en récession depuis fin 2011. Nommé à la tête du gouvernement en juillet 2010, Petr Necas a déclaré à plusieurs reprises

PÉTROLE L'Opep maintient sa prévision de demande mondiale pour 2013

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a maintenu sa prévision de demande mondiale de brut en 2013 à 89,66 millions de barils par jour (mbj), selon son rapport mensuel publié vendredi. L'organisation, qui pompe environ 35% du pétrole mondial, tablait auparavant sur une demande de 89,67 mbj cette année. L'estimation pour 2012 a été revue à la hausse à 88,87 mbj contre 88,83 mbj précédemment.

La hausse de la demande de brut de 0,80 mbj en 2013 par rapport à 2012 sera essentiellement portée par les pays non membres de l'Ocde (Organisation pour la coopération et le développement économique) et notamment la Chine (+0,36 mbj). L'Opep a toutefois noté en mars une hausse moins marquée de la demande chinoise en brut, en raison d'un ralentissement de l'activité économique. La situation économique au sein de la zone euro constitue le principal facteur d'inquiétude pour l'Opep, avec notamment les reculs de vente de voitures enregistrés en Allemagne et en France. La demande de brut en Europe devrait ainsi baisser de 0,28 mbj en 2013, contre une contraction de 0,55 mbj en 2012.

USA

«Erreurs» dans l'indemnisation d'emprunteurs lésés par des banques

Près de 100 000 clients des banques Goldman Sachs et Morgan Stanley, lésés par des saisies immobilières irrégulières, ont été victimes d'«erreurs» et ont reçu des indemnisations inférieures à celles auxquelles ils avaient droit, a indiqué la Banque centrale américaine (Fed) mercredi. Afin d'éviter des poursuites dans le cadre d'un gigantesque scandale de saisies immobilières, ces deux banques avaient conclu un arrangement en janvier les obligeant à verser au total 232 millions de dollars à plus de 217 000 emprunteurs victimes de leurs pratiques.

Mais certains chèques qui ont commencé à être envoyés à ces clients «étaient inférieurs au montant auxquels ils avaient droit», a annoncé dans un communiqué la Fed qui supervise le processus d'indemnisation. La société Rust Consulting, qui s'occupe de gérer les paiements, enverra des compléments d'indemnisation autour du 17 mai afin de «corriger l'erreur» qu'elle a commise, a ajouté la Fed.

Selon la Banque centrale, «environ 96 000» clients de JP Morgan et de Morgan Stanley ont été victimes de ces erreurs dont la Fed ne précise toutefois pas l'ampleur.

«La Banque centrale continuera de surveiller étroitement le respect de l'accord d'indemnisation», a-t-elle assuré dans ce communiqué publié sur son site internet. Le scandale des saisies immobilières irrégulières avait éclaté aux Etats-Unis en septembre 2010 quand il était apparu que les tribunaux rejettent de plus en plus de dossiers de saisies en raison d'infractions avec la loi. A l'issue d'une enquête, les autorités avaient révélé des «pratiques dangereuses et malsaines» de la part de plusieurs banques. Une dizaine d'entre elles, dont également Bank of America et Citibank, ont elles aussi accepté de régler ce contentieux par des accords à l'amiable.

Au terme de ces arrangements, un total de 3,6 milliards de dollars doit être versé à quelque 4,2 millions d'emprunteurs.

ESPAGNE

Emission obligataire de 4,6 milliards d'euros à des taux en baisse

L'Espagne a procédé jeudi à une émission obligataire de 4,574 milliards d'euros en obligations à 3, 5 et 13 ans, profitant de l'importante demande des investisseurs pour négocier des taux d'intérêt en forte baisse par rapport aux émissions précédentes, a annoncé la Banque d'Espagne. L'Espagne bénéficie depuis quelques mois d'un répit sur les marchés après avoir été en 2012 l'objet de toutes les craintes quant à sa solvabilité, dépassant avec cette opération un emprunt de 3,5 à 4,5 milliards.

Le Trésor a levé 1,863 milliard en obligations à trois ans et 1,549 milliard en obligations à cinq ans, à des taux respectivement de 2,247% et 2,789%, contre 2,792% et 3,257% lors de la dernière émission similaire, le 18 avril. Pour les obligations à 13 ans, le taux a chuté à 4,336% contre 5,555% le 10 janvier, ce qui a permis à l'Espagne d'emprunter 1,162 milliard. Les taux atteints sont «aux niveaux les plus bas en trois ans», a souligné dans un communiqué le ministère de l'Economie, précisant que le pays a déjà couvert 47,9% de ses besoins de financement pour l'année 2013, soit 58,1 sur 121,3 milliards.

Les investisseurs ont été nombreux à participer à cette émission, avec une demande approchant les 9,7 milliards d'euros. Toutefois, les perspectives économiques restent sombres: le pays, qui affiche un taux de chômage record (27,16%), est plongé en récession depuis plus d'un an et le gouvernement, la Banque d'Espagne, la Commission Européenne et le Fonds monétaire international sont unanimes pour dire qu'il n'en sortira pas avant 2014.

GRANDE-BRETAGNE

La BoE maintient inchangé son taux directeur

La Banque d'Angleterre (BoE) a maintenu jeudi comme attendu son taux directeur à 0,50% et laissé inchangé à 375 milliards de livres le montant total de son programme de rachats d'actifs, lors de sa réunion mensuelle de politique monétaire. Comme à son habitude, la banque centrale britannique n'a pas fait de commentaire immédiat sur sa décision qui, selon les économistes, pourrait avoir été obtenue à une très courte majorité, ce qui les poussera à décortiquer les minutes de cette réunion, dont la publication est prévue le 22 mai. Le montant total (375 milliards de livres sterling, 443 milliards d'euros) du programme de rachats d'actifs - dit «d'assouplissement quantitatif» - de l'institution avait été relevé en juillet 2012 de 50 milliards de livres, une tranche épuisée début novembre.

La BoE avait lancé ce programme, couplé à un abaissement de son taux directeur au niveau historiquement bas de 0,50%, en mars 2009 afin d'aider une économie britannique alors en profonde récession. Le pays est parvenu à échapper, de justesse, à une troisième récession depuis le début de la crise en 2008 grâce à une croissance de 0,3% au premier trimestre, meilleure que prévu, après la contraction de l'économie de 0,3% enregistrée au quatrième trimestre 2012, ce qui a atténué la pression qui pèse sur la BoE pour qu'elle agisse de nouveau afin de stimuler la croissance.

Dans l'ensemble, les économistes tablent tout de même sur une poursuite de l'attentisme au moins jusqu'à l'arrivée du Canadien Mark Carney, qui prendra le 1^{er} juillet la tête de l'institution en remplacement de Mervyn King, arrivé au terme de son deuxième mandat.

T I S S E M S I L T

Un mois du patrimoine riche en évènements

Ould Sidi Amar

Dans le cadre du mois du Patrimoine, la Direction de la Maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem à Tissensilt, en coordination avec les associations culturelles de la wilaya, a prévu, un riche programme culturel et artistique. Placé sous le thème «Patrimoine culturel et résistance», ce mois du patrimoine comprend des conférences qui ont pour objectif, selon les propos du directeur de la Maison de la culture, «de sensibiliser les jeunes sur la Révolution algérienne et la résistance populaire ainsi que sur l'évolution du mouvement national». Des visites pédagogiques sur les sites archéologiques et historiques que recèle la wilaya de Tissensilt, dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine. Ces élèves ont pu découvrir le site Aïn Sfa (commune de Tissensilt), un abri rocheux comportant des gravures rupestres et le site Aïn Tokria à Khemisti, un ancien camp romain, ainsi que la citadelle de Taza dans la commune de Bordj Emir Abdelkader, édifiée en 1839 par le fondateur de l'Etat algérien moderne. Ces visites initieront conjointement avec les associations culturelles locales ont été ponctuées par des cours sur le terrain, animés par des enseignants en histoire. D'amples informations sur les différentes époques historiques qui se sont succédé dans cette région, ont été fournies aux élèves en plus de la projection de films documentaires valorisant les sites et monuments historiques de la wilaya.

Cette initiative s'inscrit dans une optique d'encouragement de la population scolaire à s'intéresser au patrimoine matériel de la région et vise la promotion et la valorisation du tourisme culturel. Elle vise également à sensibiliser les générations montantes sur la nécessité de préserver cet héritage historique. Selon le directeur de la maison de la culture Mouloud Kacem Naït Belkacem, cette opération sera renouvelée durant la prochaine rentrée scolaire, qui prévoit la programmation d'un nombre de visites pédagogiques aux sites archéologiques de la région, notamment durant les vacances scolaires et les week-ends, au profit de la population scolaire et des professeurs chercheurs intéressés par le patrimoine matériel. Plusieurs activités culturelles ont été organisées à l'occasion du Mois du patrimoine à la maison de la culture «Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem de Tissensilt portant, entre autres, sur des expositions d'artisanat, sur la poésie et la calligraphie. Des conférences mettant la lumière sur la pensée et la vie du savant Ahmed Ben Yahia El Wancharissi et sur les monuments de la wilaya de Tissensilt ont été présentées à cette occasion. D'autres activités consistent en une lecture de l'encyclopédie du patrimoine populaire de la région, de récitals poétiques et de représentations folkloriques ont été programmées durant le Mois du patrimoine. La wilaya de Tissensilt recèle en divers endroits de son territoire des sites archéologiques de grande valeur historique. Nous pouvons citer à titre d'exemple celui d'Aïn Tokria non loin de Khemisti qui, selon les experts, a joué un rôle des plus importants dans la stratégie militaire romaine au III^e siècle.

La maison de la culture a également programmé, pour le mois du patrimoine, de nombreuses activités culturelles et scientifiques, telles que des représentations théâtrales, des expositions d'arts et de culture populaire et la présentation de chants du terroir dans le cadre de la semaine culturelle des wilayas de Tindouf et de Biskra à Tissensilt. Deux journées d'étude sur l'histoire et le patrimoine de la région de l'Ouarsenis, qui seront animées par des spécialistes de plusieurs universités du pays et la projection des films «Mustapha Ben Boulaid» et «Les hors-la-loi», sont également au programme de cette festivité.

Le Contrat de travail aide pour sécuriser le jeune travailleur et son employeur

L'Agence de wilaya de l'Emploi «AWEM» de Tissensilt a abrité les journées portes ouvertes sur l'emploi des jeunes avec la participation de l'Agence Cnas de la wilaya de Tissensilt. À cette occasion, la direction de l'Awem de Tissensilt et tous les responsables des différents dispositifs tentent de rassurer les jeunes chômeurs diplômés ou non quant à une réelle prise en charge qui les accompagnera durant plusieurs années.

Ould Sidi Amar

À ce titre, Bachir Laâlem, chef d'Agence de wilaya de l'Emploi «Awem», nous indiquera que la lutte contre le chômage est l'affaire de tous et que les mesures décidées par l'Etat doivent être accompagnées par une réelle volonté des entreprises économiques qui sont les véritables partenaires. En ce qui concerne la situation de l'emploi des jeunes au niveau de la wilaya, notre interlocuteur nous fera savoir que dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion des jeunes il était impératif.

Il va sans dire qu'une série de mesures incitatives ont été prises en faveur des entreprises dans le cadre du Contrat de travail aidé (CTA) qui complète le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (Daip). M. Bachir Laâlem, nous précisera que «le CTA a été institué pour sécuriser le jeune travailleur et l'entreprise qui l'emploie puisque l'Etat prend en charge, et ce, hormis les avantages fiscaux et parafiscaux dont les abattements de la Cnas, une partie des salaires du jeune employé durant les trois années du CTA». Il est utile de rappeler que l'Etat participe à hauteur de 55%, 45% et 35% des salaires durant les trois années. Au niveau de la wilaya de Tissensilt, l'Awem a placé durant les quatre mois de l'année 2013 plus de 119 jeunes ont bénéficiés du CTA dont 46 en CID, 66



en CIP et 07 en CFJ sur un objectif de 600 postes dans le cadre du CTA. Par ailleurs durant l'année 2012, plus de 160 ont bénéficié du CTA, selon le chef d'Agence de wilaya de l'Emploi de Tissensilt.

Le dispositif du CTA est composé de trois formes de contrats. Le contrat d'insertion des diplômés (CID) pour les jeunes ayant fait des études supérieures, le Contrat d'insertion professionnelle (CIP) pour les personnes ayant le niveau secondaire et enfin le contrat de formation-insertion (CFI) pour les personnes ne disposant pas de diplômes. Ce type de contrat est baptisé Contrat de travail aidé (CTA). Le CTA assure aux employeurs privés et publics ayant recruté cette catégorie de jeunes, une contribution de l'Etat au salaire du jeune diplômé, de façon non dégressive et pendant une durée de trois ans.

Autrement dit, pour la première catégorie de CID, les employés recevront une contribution de l'ordre de 12 000 DA de la part de l'Etat, pour une durée de trois ans, pour les diplômés de l'enseignement supérieur et 10 000 DA pour les techniciens supérieurs. Ainsi que 8 000 DA pour les sortants de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle et 6 000 DA pour les sans qualification. «De plus, durant cette année 2013 l'Awem de Tissensilt a tracé un objectif de 600 postes en CTA, 2 300 postes en emploi classiques, 7 000 postes en Daip». Les spécialistes en la matière de l'emploi utilisent différents

moyens et techniques de communication pour informer les jeunes chômeurs dont la plupart des visiteurs sont des universitaires, des stagiaires des Cfpas ainsi que des chômeurs sans qualifications. Toutes les explications sont fournies par les employés de l'Agence de wilaya de l'Emploi de Tissensilt sur place dans le hall de l'exposition et les informations utiles inhérentes à chaque dispositif dans le cadre du CTA.

«Ces journées ouvertes qui permettent à l'Awem d'aller non seulement vers le grand public, mais aussi vers les opérateurs économiques, lesquels doivent connaître les innombrables mesures d'encouragement initiées par le gouvernement, faisant de la promotion de l'emploi un axe prioritaire de son action, sont une très bonne opportunité pour donner le maximum d'informations sur les différents dispositifs d'insertion et les avantages d'abattement», explique le directeur. L'organisateur, qui évoque les facilités accordées aux jeunes dans le domaine de l'emploi, indique que «la wilaya de Tissensilt a enregistré un essor économique impressionnant depuis 1999 et ce, grâce aux efforts des autorités de la wilaya qui accordent un privilège à l'économie en insérant les jeunes dans la vie active». Et c'est dans ce sens que ces journées seront plus bénéfiques, car une meilleure communication ne peut être qu'un meilleur moyen de réflexion.

Bordj Bou Arréridj

1 150 aides à l'habitat rural pour la daïra de Bordj Ghadir

La daïra de Bordj Ghadir, 30 kilomètres à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou Arréridj vient de bénéficier pour l'exercice en cours, d'un quota de 1150 aides à l'habitat rural. Ce quota sera reparti sur les cinq communes de cette circonscription, à savoir Bordj Ghadir, Teguelâït, Ghailassa, EL Anasser et Belimour. Ce quota, alloué par les pouvoirs publics reste la seule formule qui enregistre, un tant soit peu, des résultats palpables sur le terrain. En effet, l'habitat rural a connu, ces dernières années, dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, un engouement particulier de la part des agriculteurs, puisque le nombre de bénéficiaires ne cesse d'augmenter au fil des ans. «Le programme vise le renforcement et la stimulation de l'activité économique en zones rurales et projette d'améliorer les conditions de vie et de travail des populations rurales avec, à la clé, la fixation des populations locales et l'amélioration de la sécurité alimentaire», a toujours répété le wali de Bordj Bou Arréridj, M. Azzedine Mecheri.

Mouad B.

Réouverture prochaine du jardin de loisirs «Ennour oua Nassim»

Le jardin «Ennour oua Nassim» de la ville de Bordj Bou Arréridj, faisant actuellement l'objet de travaux de réhabilitation, rouvrira ses portes au public «avant juillet prochain», a indiqué jeudi le responsable de ce lieu de détente, Abderrahmane Tebbani. Occupant une surface de 16 hectares, ce site de loisirs situé à l'entrée Est de la capitale des Bibans, très apprécié des Bordjiens, permettra de «résorber le déficit enregistré en matière de lieu de détente familiaux», a ajouté le même responsable. Il permettra également, a-t-il soutenu, de répondre aux besoins des habitants de la ville de Bordj Bou Arréridj et

des citoyens résidant dans les communes voisines. Des personnes désireuses d'exploiter cet espace de loisirs, disposant d'un registre de commerce, seront sollicitées dans le but d'assurer son bon fonctionnement, a-t-il ajouté.

Par ailleurs, un parc d'attractions aquatique, «premier du genre en Algérie», sera opérationnel en septembre prochain dans la wilaya, a indiqué le même responsable, soulignant que cette infrastructure de loisirs qui disposera de deux piscines, sera dotée d'équipements «haut de gamme».

APS

CONSTAT SAISISSANT :

MASSACRES COLONIAUX 1944-1950

(DE YVES BENOT)

Nous sommes un peu retardataires dans la présentation d'ouvrages dès leur parution pour la simple raison que nos institutions culturelles ne jouissent pas du réflexe d'importer les livres où il est question d'histoire coloniale. Alors, incidemment, des parutions nous tombent entre les mains et à la lecture de leur contenu nous nous étonnons grandement de l'indifférence que nous (institutions) leur affichons alors qu'elles nous affranchissent sur des points fort importants, liés à la présence française en Algérie et surtout aux pages noires de l'histoire coloniale. Les pages blanches ? Je ne sais pas si elles existent.

Par Amar Belkhodja

Il s'agit plus particulièrement des massacres commis en pays conquis. Nous citons d'abord « *L'honneur de Saint-Arnaud* » de François Maspero, paru en 1993 et que nous avions présenté dans les colonnes d'*El Moudjahid* au cours de la même année grâce à l'auteur qui nous a offert un exemplaire de son ouvrage parce que justement, il était convié par la Fondation du 8 mai 1945 au séminaire de Saïda tenu en mai 1993. En dépit de cela, « *L'honneur de Saint-Arnaud* », le plus « exemplaire » des massacres d'Algériens pendant la conquête, n'est pas encore introduit sur le marché national du livre. Un autre auteur anticolonialiste vient de faire paraître un très intéressant livre aux éditions La Découverte - 1994. Il s'agit d'Yves Benot, ancien journaliste qui a à son actif une série d'écrits sur l'histoire coloniale. Son dernier ouvrage de 200 pages intitulé « *Massacres coloniaux - 1944-1950 - La IV^e République et la mise au pas des colonies françaises* ». Comme « *L'Honneur de Saint Arnaud* », le livre d'Yves Benot est introuvable en Algérie. C'est à croire que nous ne sommes pas du tout concernés par la production d'ouvrages se rapportant à notre histoire, surtout quand ceux-ci portent la griffe d'auteurs français dont l'honnêteté intellectuelle est irréprochable. En effet, nous gagnierons beaucoup à promouvoir les écrits de cette nature parce qu'ils contribuent à « briser le mur du silence » et à mettre au jour tout ce que les officiers refusent de dévoiler hantés par la peur de la vérité. Encore une fois, le livre nous est parvenu grâce à l'aimable attention du professeur cheikh Bouamrane auprès de qui nous trouvons une disponibilité éloquie parce qu'elle nous permet de mettre la main sur une documentation fort instructive.

Il nous paraît donc opportun de présenter – même sommairement – l'ouvrage d'Yves Benot, parce qu'en ce mois de mai 1995, l'Algérie commémore le cinquantenaire du génocide du 8 mai 1945, chapitre auquel l'auteur consacre une cinquantaine de pages. Mais avant de résumer les thèmes abordés par Y. Benot, nous avons lu avec intérêt et appréciation la préface (16 pages) qui porte la griffe de François Maspero (ce n'est pas un hasard), un auteur dont la plume se distingue par l'émotion, la lucidité et l'intégrité parce qu'il proclame avec d'humilité : « Qu'il est question simplement d'histoire. D'écrire l'histoire. Parce qu'il y a des hommes qui pensent qu'il ne pourra exister d'humanité digne de ce nom que si l'espèce humaine peut écrire complètement sa propre histoire, ou si elle tente au moins de se pencher lucidement sur elle. Et qui pensent que l'histoire passée demeurant définitivement privée de ses principes, toute l'histoire à venir ne sera, à jamais, que barbarie ». (p.VI).

Si le signataire de cette préface nous aura livré dans « *L'honneur de Saint Arnaud* » quelques pages (468) sur les crimes et massacres commis en Algérie lors des premières années de la conquête, Yves Benot quant à lui, démontre, dans les « *Massacres coloniaux* », que rien n'aura changé. A savoir que la « décolonisation »

ne s'entame pas par des accords pacifiques de paix et de coopération mais elle s'accomplit dans les plus ignobles tueries collectives. Autrement dit, la France édifie son empire colonial sur des milliers de cadavres. Et elle ne l'abandonnera qu'après avoir massacré des milliers de colonisés qui avaient, eux, « droit à l'insurrection », séduisante formule dont nous gratifie Y. Benot tout au long de son ouvrage. Enumérant les massacres qui ont jalonné l'étape de la « décolonisation » ou la fin de l'existence des empires coloniaux, Y. Benot commence par la tragédie de Sétif, Guelma et Kherrata dont il fait une synthèse qu'il propose au lecteur de la planète, profane en matière de conquêtes coloniales et de tout ce qu'elles ont coûté en vies humaines aux peuples agressés.

Analysons les faits, les causes et les conséquences de ce qui coûtera à l'Algérie, l'un des plus grands crimes contre l'humanité du XX^e siècle. Y. Benot tente d'approfondir la réflexion sur l'aspect provocation autour duquel gravite une multitude de nuances qu'il faudra maîtriser un jour, c'est-à-dire lorsque tout sera dit et écrit sur les massacres de Mai 1945. L'auteur soutient toutefois que « ces dernières années, des historiens tant français qu'algériens ont voulu minimiser ou nier l'aspect provocation des événements de mai-juin 1945. On comprend assez aisément les motivations des Algériens. Ils entendent mettre l'accent sur la force de l'aspiration de la population à l'indépendance (...) il n'en demeure pas moins que même si de grandes masses rurales et urbaines étaient prêtes à se soulever, l'insurrection n'avait pas été préparée, que la direction du P.P.A. était divisée ou hésitante à cet égard. Et surtout, il n'en résulte pas qu'il n'y ait pas eu, simultanément, volonté de l'administration coloniale, consciente de cette montée du nationalisme, volonté de crever l'abcès avant qu'il ne soit trop tard » (p.28). L'auteur qui évoque la brutalité de la répression et dresse le bilan de la tragédie, nous livre ensuite un récit où il décrit avec concision les rapports psychosociologiques entre colonisateurs et colonisés, rapports qui produisent, côté colonisateurs, journalement des comportements d'un racisme hideux et qui justifient le « droit à l'insurrection » parce que, nous dit l'auteur : « C'est la violence initiale du colonisateur qui est à la source de cette violence » (p. 141).

Yves Benot nous relate la sanglante répression qui eut lieu en janvier 1944 à Rabat-Salé (Maroc) qui se solda par des dizaines de morts et des centaines d'arrestations en novembre 1946, c'est au tour du Vietnam d'être la proie des forces du mal. La ville de Haiphong est bombardée par trois vaisseaux de guerre. Bilan : 6 000 morts, les civils habitant les quartiers populaires. Chaque colonie a droit à un massacre. L'année suivante, en 1947, c'est Madagascar qui va « surpasser » tout le monde. 89.000 Malgaches périssent suite à l'une des plus impitoyables répressions. Le martyrologue de Maramanga restera sans doute le plus ignoble des forfaits commis par le colonialisme français au lendemain même des premières attaques des insurgés de l'île rouge. « Les représailles sont effrayantes. Des prisonniers malgaches sont chargés en avion et lâchés



vivants au-dessus des villages dissidents comme « bombes démonstratives ». A d'autres endroits, les rebelles enfermés dans des caves, sont brûlés vivants » (p.128). Ce qui se déroule à Madagascar en 1947-1948, ce n'est ni plus ni moins que la tragédie de Guelma, Sétif et Kherrata qui se répète, se propageant cette fois-ci dans le temps et dans l'espace. Y. Benot raconte aussi le drame et les souffrances vécus par les parlementaires malgaches qui furent accusés d'avoir été à l'origine de l'insurrection de mars 1947. L'auteur termine son ouvrage par la série de massacres commis par le colonialisme français en Côte d'Ivoire de 1947 à 1950 en précisant toutefois que « s'il est vrai qu'il n'y a pas eu ici des milliers de massacres, en revanche l'indépendance, tout comme à Madagascar, a été octroyée à des gouvernements sûrs, à des hommes déjà englués dans beaucoup de compromissions avec le pouvoir métropolitain » (p.157).

C'est malheureusement le cas de plusieurs autres pays dont les régimes ont pitoyablement versé dans l'indignité faisant fi des immenses sacrifices consentis par leurs peuples. En Algérie, le régime Chadli Bendjedid s'était distingué par le rétablissement d'un néo-colonialisme pernicieux qui nous coûte présentement tant de larmes et tant de sang. Dans sa conclusion, Y. Benot relance le débat autour de la nécessité de « réviser » l'écriture de l'histoire coloniale puisque présentement, pas le moindre renards n'effleure la raison de l'Etat impérialiste.

Si la conscience des « officiels » ni celle de leurs administrés ne se trouvent perturbés par le passé colonial commun. C'est aussi et surtout à cause de ces historiens officiels qui ont la manie de trouver des justifications au phénomène colonial. Ce sont donc que de rares intellectuels de la trempe de Francis Jeanson, Michel Habart, François Maspero, Yves Benot qui s'insurgent contre la complicité de la plume avec le pouvoir, comme autrefois le guipillon fut le complice du sabre. Y. Benot saisit cette opportunité pour affirmer : « Il nous est dit que l'historien de la décolonisation doit se borner à expliquer impartiallement les origines et les diverses faces de ce mouvement. Est-ce de l'impartialité que les jugements précités ? Et l'historien, s'il a à établir des faits, doit-il pour autant être indifférent aux crimes contre l'humanité ? » (p.175).

Voilà une notion qui ne s'applique pas à l'ensemble de la famille humanitaire par la seule volonté d'un Occident qui refuse de reconnaître ses torts et ses tares. Cette notion est abordée en préface par F. Maspero qui, en même temps, résume l'ouvrage d'Yves Benot : « Ce qui frappe à la lecture du livre d'Yves Benot, c'est de retrouver, à un siècle de distance, les mêmes

situations, les mêmes crimes, les mêmes arguments, le même vocabulaire, on dirait presque les mêmes acteurs, parfois dans le même décor (...) Les références ont changé mais le crime est le même. Un crime contre l'humanité parmi des milliers d'autres du même ordre, dont il est vain de penser qu'ils seront jamais jugés devant quelque tribunal, mais dont il est utile qu'ils soient, au moins, inscrits au greffe de l'histoire. Pour que ces 'textes à l'appui' puissent, au moins, retenter, ainsi que le souhaitait Primo Levi, comme des signaux d'alarme du passé adressés à l'avenir ». (p. XIII).

Oui. Maspero. C'est un souci que partage la Fondation du 8 mai 1945 qui s'est engagée voilà cinq années à combattre l'oubli, en incitant les plumes, qu'importe leur nationalité, à livrer à l'humanité tout entière, à la conscience universelle, le récit des méfaits dont se sont rendu coupables certains hommes et certains systèmes. Et ce n'est qu'à partir de ces aveux que la planète terre se prémunira contre les aventures sanglantes qui persistent encore là. Ces aventures sont permises et soutenues – consciemment ou inconsciemment – par la culture de l'indifférence et, plus grave encore, par celle de la violence et de la « vertu militariste » que les puissances occidentales ne cessent de vanter comme étant la solution de tous nos maux. L'agression contre l'Irak, constitue le plus désespérant des exemples.

Le livre d'Yves Benot fait état de « quelques » massacres coloniaux. Un seul livre ne suffira pas à évoquer tous les meurtres collectifs et à dénoncer toute l'ignominie des criminels. Il est donc du devoir des jeunes chercheurs de se mettre sur les traces de tous ces drames et d'exhumer le martyrologue de Fès, d'Anflous, Marrakech (1912), de Casablanca (1947 et 1952), de Tétouan (1948) au Maroc et de la répression honteuse et sanglante du mouvement ouvrier tunisien dans les mines de Metlaoui (1937), à Sfax (1947), à Anfidaville et Potinville (1950) et la sanglante expédition punitive du Cap Bon (1952). Il faut qu'un jour on parvienne à mettre un terme à la conspiration du silence et la tentative de l'effacement de la mémoire aussi bien du peuple au nom duquel s'est faite la colonisation que du peuple colonisé. Le premier se libérera de tous les complexes que les systèmes lui auront imposés pour agresser, tuer et exploiter en son nom. Quant au second, s'il continue à persister dans la méconnaissance de sa propre histoire et de tous les drames vécus sous l'emprise coloniale, il ne prétendra jamais à jouir complètement de sa souveraineté et de sa dignité (*Colonialisme, les crimes impunis* – Ed. Alpha – Alger – 2006).

A. B.

LA PNEUMONIE EN 5 QUESTIONS

La pneumonie est une infection pulmonaire.

La pneumonie guérit normalement en une à deux semaines sauf chez les personnes fragiles, où elle peut se compliquer.

Quelles sont les symptômes de la pneumonie ?

- fièvre
- toux
- douleur dans la poitrine
- gêne pour respirer

Quelles sont les causes possibles ?

- Une infection par des bactéries (pneumocoque, staphylocoque)
- Une complication de la grippe
- La pneumonie peut aussi être une complication de la coqueluche ou de la roueole.

Quels sont les examens nécessaires ?

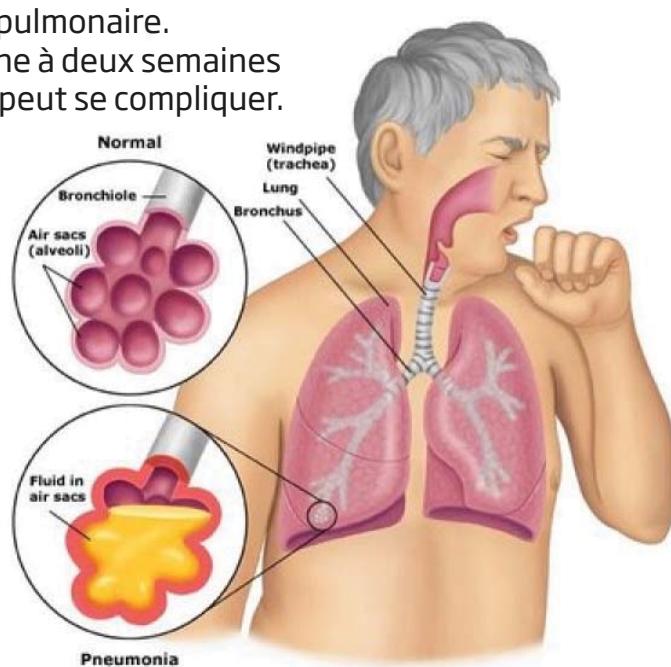
Après une auscultation des poumons, le médecin demande parfois une radiographie des poumons et une analyse des sécrétions pulmonaires.

Quelles sont les personnes plus concernées ?

- Les personnes qui ont une maladie respiratoire chronique comme l'asthme, la Bpco (bronchite chronique)
- Les personnes âgées
- Les personnes qui ont un système immunitaire affaibli (sida, cancer ou qui ont souvent un traitement immunosuppresseur).
- Les fumeurs, les alcooliques et les personnes dénutries.

Comment soigner la pneumonie ?

Si elle est d'origine bactérienne, votre médecin vous prescrira des antibiotiques. Si elle est d'origine virale, on traitera les symptômes, notamment la fièvre, par du paracétamol. Une hospitalisation peut être nécessaire s'il existe un risque élevé de complications (pleurésie, septicémie ou insuffisance respiratoire). Cela concerne souvent les bébés, les enfants, les personnes âgées et les personnes dont le système immunitaire est affaibli.



Les seniors des villes risquent plus la pneumonie

Les seniors qui sont exposés sur le long terme à des niveaux élevés de pollution ont plus de risques d'être hospitalisés pour une pneumonie.

Selon l'étude menée par les chercheurs de l'Université McMaster au Canada, et publiée dans l'édition de l'*American journal of respiratory and critical care medicine* publiée le 1^{er} janvier, la pneumonie est devenue la principale cause des seniors âgés de plus de 65 ans dans les récentes années.

L'étude a porté sur 365 personnes âgées de plus de 65 ans dans la ville d'Hamilton dans l'Ontario au Canada.

Outre sa pollution liée au trafic, cette ville a été choisie pour son complexe industriel situé au nord, créant une large zone d'exposition à la pollution sur les zones résiden-

tielles. Les chercheurs ont observé les hospitalisations, avec pneumonie avérée par radiologie, entre 2003 et 2005. Les résultats montrent que le risque de souffrir d'une pneumonie pour cette catégorie est deux fois plus élevé lors d'une exposition de plus de douze mois à la pollution.



Les stéroïdes pourraient soigner la pneumonie

Certains stéroïdes, pris avec les antibiotiques, aideraient une personne atteinte de pneumonie à se remettre plus vite que le traitement traditionnel d'antibiotiques seul. C'est ce que révèle une étude réalisée par une équipe de chercheurs du Centre Médical Southwestern aux Etats-Unis, et publiée dans le *Journal of Infectious Diseases*.

L'étude, qui a porté sur plusieurs groupes de souris atteints de la pneumonie mycoplasme, était la première à mettre en évidence l'efficacité de l'addition de stéroïdes à la posologie habituelle d'antibiotiques dans le traitement de la pneumonie. Les souris qui

se sont vu administrer une combinaison des deux se sont remis plus vite et avaient beaucoup moins d'inflammation dans les poumons que celles qui n'ont eu que des antibiotiques.

Contrairement aux stéroïdes anabolisants, qui élargissent les muscles, les corticostéroïdes sont utilisés souvent à traiter l'inflammation associée aux maladies infectieuses, comme la méningite bactérienne. Pourtant, les stéroïdes peuvent être inefficaces et même nuisibles dans le traitement d'autres maladies infectieuses. Le Dr Robert Hardy, maître des conférences et auteur principal de l'étude, explique que

l'on aurait tendance à penser que la prise des stéroïdes contre-carrerait les effets des antibiotiques. Mais nous avons vu que les antibiotiques tuent les microbes tandis que les stéroïdes aident à guérir le poumon de l'inflammation. Les stéroïdes ne tuent pas les microbes, mais ils jouent un rôle important dans le rétablissement de la santé.

Selon lui, il est encore trop tôt pour recommander une utilisation régulière des stéroïdes dans le traitement de la pneumonie mycoplasme, mais ces résultats seuls suffisent pour passer à l'étape suivante, un test pharmaceutique sur l'homme.

Varicelle : vaccination recommandée pour les ados

La varicelle, en général bénigne chez les jeunes enfants, peut entraîner des complications importantes chez les ados et certains adultes. Tandis que les cas de varicelle se multiplient en ce moment en France, une vaccination est vivement recommandée dans certains cas.

1. Des complications rares mais sérieuses

Caractérisée par une fièvre modérée et des éruptions cutanées ressemblant à de l'acné, la varicelle semble prendre ses quartiers d'hiver.

La varicelle est une maladie contagieuse provoquée par un virus de la famille de l'hépès. La vaccination n'est pas préconisée chez les jeunes enfants. Près de 9 enfants sur 10 développent la maladie avant l'âge de 8 ans et guérissent en général spontanément et sans problème particulier. Néanmoins, cette pathologie peut présenter des risques chez les ados, les femmes enceintes et les personnes immunodéprimées.

La pneumonie varicelleuse est la principale complication chez l'adulte. Rare mais agressive, elle représente 30 % des décès liés à la varicelle. Dès les premiers signes (éruption, toux sèche, douleur au thorax, essoufflement...) consultez un médecin qui vous prescrira, après confirmation du diagnostic, des antiviraux.

L'autre complication connue est la méningite ou encéphalite. Mais c'est encore plus rare que la pneumonie varicelleuse. Les symptômes sont des convulsions et des pertes de consciences quelques jours après les éruptions cutanées de la varicelle. 5 à 20 % des personnes concernées en décèdent. En cas de contamination par la varicelle en cours de grossesse, l'infection peut parfois toucher le fœtus et induire, selon les cas, des anomalies du développement du cerveau, des lésions aux yeux voire aux muscles et aux os.

2. Vaccination : qui est concerné ?

Le Haut Conseil de la santé publique recommande donc la vaccination contre la varicelle :

- aux adolescents de 12 à 18 ans n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle
- aux femmes en âge de procréer, notamment celles ayant un projet de grossesse et sans antécédent clinique de varicelle
- aux femmes n'ayant pas d'antécédent clinique de varicelle dans les suites d'une première grossesse

- aux adultes de plus de 18 ans exposés à la varicelle, immunocompétents sans antécédent de varicelle ou dont l'histoire est douteuse dans les trois jours suivant l'exposition à un patient avec éruption

- à toute personne sans antécédent de varicelle en contact étroit avec des personnes immunodéprimées

- aux enfants candidats receveurs, dans les six mois précédant une greffe d'organe solide sans antécédents de varicelle Attention : toute vaccination chez une jeune femme en âge de procréer doit être précédée d'un test négatif de grossesse et une contraception efficace de trois mois est recommandée après chaque dose de vaccin. Le schéma vaccinal est de deux doses espacées de quatre à huit semaines ou de six à dix semaines selon le vaccin utilisé, quel que soit l'âge.



Bronchite : soignez-la sans antibiotiques

Dans les transports en commun, dans les couloirs du boulot, à l'école... ça tousse partout! Les bronchites sont de retour. Mais pas d'inquiétude : la bronchite, le plus souvent bénigne, guérit facilement... et sans antibiotiques !

1. Bronchite : les virus, principaux responsables

Dès que s'annoncent les premiers froids, les nez commencent à couler. Et parfois, comme le constate le bon sens populaire, le rhume «tombe sur les bronches», provoquant une inflammation : c'est la bronchite. Si l'infection siège un peu plus haut, au niveau de la gorge, on parle de pharyngite ou de rhino-pharyngite ; si les germes s'enfoncent plus profondément et qu'ils touchent le poumon, c'est une pneumonie, beaucoup plus rare. Très contagieuses, pharyngites et bronchites sont particulièrement fréquentes en hiver. On reconnaît une bronchite aiguë à l'apparition de quintes de toux douloureuses, avec sensation de brûlure dans la poitrine. La fièvre, qui atteint 38-39°C environ, s'accompagne de maux de tête et de fatigue. Devant ces signes, il vaut mieux consulter.

Le médecin s'assure surtout qu'il n'existe pas de pneumonie. Puis il prescrit du repos et des médicaments destinés à combattre les symptômes : des antitussifs contre la toux, des antalgiques et des antipyrétiques contre la douleur et la fièvre. Aucun médicament n'est capable d'éliminer les virus, responsables de la majorité des bronchites. En revanche, le système immunitaire y parvient très bien, plus rapidement si vous vous abstenez de fumer.



2. Bronchite aiguë : elle guérit sans antibiotiques

En général, au bout de trois ou quatre jours, la toux devient grasse : l'expectoration (les crachats) est plus abondante, parfois gênante. Des médicaments, les mucolytiques, fluidifient les sécrétions et facilitent leur élimination.

Mais contrairement à ce que l'on croyait encore récemment, les antibiotiques, actifs sur les bactéries, sont inutiles dans 95 % des cas. «En effet, la toux grasse ne correspond pas, comme on le croit, à une surinfection par une bactérie, mais à une aggravation de l'inflammation», explique le Dr Jean-Claude Guérin, pneumologue à l'hôpital de la Croix-Rousse (Lyon). Lorsque l'inflammation

persiste, il est possible de la traiter par des corticoïdes en spray. Chez un adulte ne présentant pas de fragilité particulière, la bronchite aiguë guérit donc en une dizaine de jours, sans antibiotiques.

3. Bronchite chronique : gare aux surinfections!

La bronchite chronique possède un seul point commun avec l'infection aiguë : c'est une inflammation due à une agression extérieure. Symptômes, gravité et agresseur différent. Ici, la cause n'est pas un virus, mais le tabac et des polluants irritants. Quelque 2,5 millions de Français sont touchés, et 12 500 meurent chaque année de ses complications.

Longtemps typiquement masculine, la bronchite chronique tend à se féminiser. Cette maladie se caractérise par une toux grasse apparaissant le matin, durant trois mois d'affilée et depuis deux années consécutives. Les fumeurs croient souvent qu'il est normal de tousser un peu chaque matin. Ils ont tort. Tel un signal d'alarme, la toux les avertit que l'heure est venue de cesser de fumer. S'ils ne le font pas, les symptômes s'aggravent. Le souffle devient plus court, à l'effort puis au repos. Les bronches s'obstruent et, petit à petit, la maladie évolue vers l'insuffisance respiratoire.

À ce stade, il faut apporter au malade de l'air enrichi en oxygène, plusieurs heures par jour, voire en permanence. Heureusement, ceux qui renoncent à la cigarette avant que les poumons ne souffrent vraiment récupèrent peu à peu leur fonction pulmonaire. Surtout si, dans le même temps, ils se réadaptent à l'effort avec l'aide d'un kinésithérapeute.

Si vous fumez et si vous toussez le matin, consultez sans attendre. Cela vous évitera de rester cloué au lit pendant l'hiver, à cause d'infections respiratoires d'autant plus graves que les bronches sont fragilisées. À noter que lorsque ces infections augmentent la gêne respiratoire, elles nécessitent, elles, un traitement par antibiotiques.

SELON LE PROFESSEUR NABIL DEBZI, SPÉCIALISTE EN GASTRO-ENTÉROLOGIE, AU CHU MUSTAPHA

COMMENT FREINER LA PROPAGATION DES HÉPATITES VIRALES ?

Dans cet entretien, le professeur Nabil Debzi, spécialiste en gastro-entérologie, au CHU Mustapha Bacha met en garde contre le non-respect des règles universelles d'hygiène et de désinfection du matériel médical et chirurgical qui favorisent la transmission et la propagation des virus des hépatites virales. C'est le cas, notamment en ce qui concerne la chirurgie, l'endoscopie et la dentisterie.



Entretien réalisé par Amel B.

DK News : Quel est le taux de prévalence des hépatites virales (B et C) en Algérie ? Quelles sont les régions les plus touchées ?

Nabil Debzi : La prévalence du virus B est de 2,15%, selon une enquête nationale publiée en 1998. Pour ce qui est du virus C, la prévalence chez les donneurs de sang est de 0,20%, d'après l'agence nationale du sang.

Ce sont les hémodialysés qui sont les plus touchés par cette infection, avec une prévalence estimée à 23,8%, selon une enquête du ministère de la Santé réalisée en 2008. En revanche, il est difficile d'affirmer une variabilité régionale dans la propagation de l'infection car aucune enquête épidémiologique sérieuse n'a été faite en ce sens, mais je peux affirmer que les premiers malades que nous avons traités en 1992 venaient de Barika et de Khencelia. Toutefois, actuellement, les collègues prennent en charge les patients à travers tout le territoire national.

Bien qu'elles soient plus dangereuses que le sida, le paludisme ou encore la tuberculose, les hépatites virales restent peu connues du grand public, pourquoi selon vous ?

En effet, c'est aussi dangereux que le sida; de plus, les modes de contamination se rejoignent en sachant que la quantité de virus dans une goutte de sang contenant du virus B est la plus contaminante que celle du virus C et du virus du sida.

Quelles sont les causes de ces infections ?

L'hépatite B est transmise par voie sanguine, par la mère à l'enfant, par voie sexuelle car c'est une Infection sexuellement transmissible (IST).

L'hépatite C n'est pas une IST, mais se transmet par le sang, exceptionnellement de nos jours car le sang est contrôlé. Toutefois, le soignant propage l'infection quand le matériel médical est insuffisamment stérilisé, c'est le cas de la chirurgie, l'endoscopie et la dentisterie.

Quelle est la forme la plus grave des hépatites ?

La forme grave est représentée par la forme fulminante définie par une insuffisance hépatique qui se rencontre dans 1% des hépatites aiguës virales B, jamais avec le virus C.

Quels sont les symptômes de ces infections ?

Le maître symptôme est la fatigue, parfois la jaunisse qui est plus le témoin d'une maladie évoluée. Comme vous constatez, les symptômes sont rares d'où l'importance du dépistage.

Quels sont les modes de transmission et les facteurs de risque ? D'autant que selon une enquête réalisée en Algérie, près de 70% des malades ont été contaminés dans les cabinets dentaires, dont la majorité ne dispose pas d'autoclaves ?

L'hygiène hospitalière est l'affaire de tous. Elle ne se résume pas à la désinfection en milieu dentaire, tous les professionnels de la santé sont impliqués et responsables

de la désinfection des dispositifs médicaux, comme cité plus haut. Ainsi, l'endoscopiste, le chirurgien, l'obstétricien peuvent transmettre l'infection. De plus, la responsabilité incombe également aux autorités de santé qui doivent obligatoirement apporter des moyens pour respecter les règles universelles d'hygiène. La législation algérienne est claire, mais elle n'est pas toujours appliquée.

La 'hidjama' est-elle une pratique à risque ?

Oui, dans le cas où nous n'utilisons pas de matériel à usage unique.

Quelles sont les complications d'une hépatite non diagnostiquée à temps où mal soignée ?

Ces infections peuvent évoluer vers la chronicité. Le risque de passage à la chronicité est estimé à 10% pour le virus B, et à 80% pour le virus C, avec surtout une évolution vers la cirrhose chez 30% des patients et un cancer du foie chez un cirrhotique sur 5.

Contrairement à l'hépatite C, il existe un vaccin pour l'hépatite B qui permet d'immuniser les nourrissons contre le virus. Cette vaccination, qui est obligatoire en Algérie, depuis le début des années 2000, a-t-elle permis de réduire l'incidence de l'hépatite B ?

Il n'y a pas encore d'évaluation faite dans notre pays, mais la bête prevue vient de Taiwan où l'instauration de la vaccination, il y a, une vingtaine d'années, a permis une réduction drastique des cancers du foie liés au virus B.

Peut-on guérir d'une hépatite virale ?

Oui, l'infection guérit, de façon naturelle, dans 90% des cas pour ce qui est de l'hépatite B de l'adulte et 20% des hépatites aiguës C.

Qu'en est-il de la prise en charge en Algérie ? Les traitements et le suivi biologique sont-ils disponibles ?

J'affirme que la prise en charge existe, mais le dépistage reste archaïque. Il est primordial de dépister les personnes à risque d'autant que les nouveaux traitements sont efficaces.

On a évoqué récemment l'introduction de la trithérapie, pour le traitement des patients atteints d'hépatite C, pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet ?

Actuellement, la trithérapie antivirus C, est le traitement de référence en Europe et aux Etats-Unis chez les malades naïfs (patients n'ayant encore jamais pris de traitements). Dans le consensus algérien rédigé en avril 2012, nous privilégions pour la trithérapie par le Bocéprevir ou le Télaprevir, les patients non répondeurs à la bithérapie. Car, avec ce nouveau type de traitement, les chances de guérison sont énormes, estimées entre 50 à 60%, comparativement à un retraitement de bithérapie où les chances de guérison n'atteignent pas les 10%. Dans ce sens, je lance un appel à notre tutelle pour que la trithérapie soit disponible de façon plus large afin de faire bénéficier le maximum de nos concitoyens en échec de bithérapie.

Hépatites virales : ce qu'il faut savoir

L'hépatite virale est l'inflammation du foie infecté par un virus. Elle commence toujours par une phase aiguë, puis elle guérit ou évolue vers une forme chronique qui menace gravement le foie. Les virus B et C font partie des hépatites les plus redoutables et leurs conséquences peuvent être dramatiques. Ces hépatites chroniques peuvent des années plus tard évoluer en une cirrhose ou un cancer du foie. Bien qu'elles soient plus dangereuses que le sida, les hépatites virales demeurent peu connues du grand public. La plupart du temps, ces infections restent silencieuses, sans symptôme apparent pendant plusieurs années. Ainsi, plus de la moitié des personnes infectées l'ignorent et peuvent ainsi contaminer d'autres personnes, sans le savoir. Près de 500 millions de personnes vivent avec l'hépatite B ou l'hépatite C à travers le monde. Ces infections tuent environ un million de personnes chaque année.

La trithérapie : une nouvelle option thérapeutique qui a fait ses preuves

L'arrivée de la trithérapie a révolutionné la prise en charge des malades atteints d'hépatite C et augmenté leurs chances de guérison. Cette nouvelle option thérapeutique constitue un formidable espoir pour les patients touchés par cette maladie virale, chez qui les traitements standards ont échoué. Les résultats de l'observatoire français (Cu-pic) pour l'année 2013 ont été présentés, en avant-première, aux médecins algériens, récemment, à Alger. Le professeur français, Hezode de l'hôpital Henri Mondor, Université Paris-Est, Crétteil, en France a mis l'accent sur l'importance de la trithérapie en affirmant que les deux tiers des malades sont guéris grâce à ce traitement. L'arrivée de nouvelles molécules (boceprevir) a permis de booster les chances de guérison des malades qui souffrent d'hépatite C. Il s'agit d'un nouvel inhibiteur de protéase qui agit sur le cycle de multiplication du virus. L'importance des antiprotoéases a été mise en valeur contre le VIH-sida. Leur arrivée dans le traitement de l'hépatite C annonce une double révolution : l'avènement d'une nouvelle génération de molécules d'une part, et le passage aux thérapies combinées d'autre part, soulignent les spécialistes.

Barika : Le désarroi des malades

Plus de 200 malades atteints d'hépatite sont livrés à eux-mêmes à Barika, dans la wilaya de Batna, selon M. Boukheres Mohamed, secrétaire du réseau des associations de malades chroniques. Il déplore l'attitude du directeur de l'hôpital Slimane Amirat qui, selon lui, refuse de prendre en charge les malades. M. Boukheres compte organiser un sit-in devant le siège du ministère de la santé pour dénoncer cette situation. «Le directeur de l'hôpital de Barika se limite à la prise en charge de 60 malades sur les 260 que compte la région sous prétexte que le budget est insuffisant et s'obstine à acquérir les médicaments auprès d'un laboratoire dont les prix sont excessifs», déplore-t-il. Or, d'après le représentant de l'association SOS Hépatites, «le fait de changer de fournisseur ferait gagner aux caisses de l'hôpital 6 milliards par an. Ce qui contredit l'argument financier avancé par le directeur de cette structure sanitaire». Dans ce cadre, les membres de l'association appellent à la mise sur pied d'une commission d'enquête «pour faire la lumière sur cet état de faits et surtout le choix de ce laboratoire malgré le prix qu'il affiche».

A.B.

CHRONIQUE Des routes et des vies

Par Yahia BELHADJ MEZIANE

Comment se comportent les femmes au volant ?

En l'absence de statistiques fiables, nous pourrons donner un état des lieux aussi objectif que précis, mais, avec notre expérience du terrain, des centaines de milliers de kilomètres parcourus à travers le territoire national, nous essayerons d'être les plus objectifs possible. Nous ne voulons ni décrire la conduite et le comportement sur nos routes, ni les opposer aux conducteurs hommes. Chacun de nous a ses propres comportements bien spécifiques et selon son humeur du jour. Certaines femmes avancent que les femmes seraient meilleures conductrices que les hommes. Sur quelles bases ou statistiques avancent-elles cette affirmation ? Le nombre de femmes conductrices aurait augmenté durant ces dernières années avec les facilités de paiement accordées aux acquéreurs de véhicules. Alors qu'il y a une grande majorité à avoir entre 20 et 30 ans de conduite. Donc, plus d'expérience du terrain. Pour les catégories jeunes, femmes et hommes confondus, les comportements sont pratiquement identiques. Le goût du risque, la vitesse, le non-respect du code de la route... Les comportements des femmes conductrices sont plus graves. Heureusement que cela se produit en ville, où on ne peut pas faire de la vitesse, il y a moins de victimes, certes, mais plus de dégâts matériels. Quant au refus de priorité aux ronds-points, non-respect du stop et du sens interdit, dépassements dangereux, elles aussi font fi du code de la route aussi bien que les conducteurs hommes. Dans les grandes lignes, c'est un « combat » pour la suprématie : elles font de l'excès de vitesse, et parfois roulent à contre-sens sur l'autoroute Est-Ouest. Pour le comportement avec les enfants aussi bien dans leurs véhicules que sur la route, elles roulent au milieu de la chaussée, avec leur enfant en bas âge côté passager. Mettre un enfant sur le siège avant, ce n'est pas lui montrer son amour, mais mettre sa vie en danger, c'est valable aussi pour les pères conducteurs. Sensibiliser et éduquer l'homme et la femme, c'est sauver des vies, celles de ces mêmes hommes et ces mêmes femmes ainsi que de leurs progénitures. Le rôle des femmes conductrices et piétonnes est très important dans l'éducation routière et leur comportement et celui de leurs enfants, dans la rue. Car éduquer une femme, c'est éduquer une famille et par la même occasion, une nation. Conduire n'étant pas une compétition entre hommes et femmes, il est demandé à chacun d'entre nous de veiller au respect de la loi et du code de la route. Bien sûr, dans la majorité des cas, la route est catastrophique, les nids-de-poules qui ont bien grandi, ils sont devenus de véritables crevasses. La signalisation, les feux tricolores, la peinture réfléchissante... sont indispensables de nuit comme de jour. La conduite étant un style de vie, une culture, faisons-en sorte que le respect d'autrui et aussi de soi-même soit effectif. Ne soyons pas plus machos que d'autres hommes dans le monde. Laisser passer une femme au volant, n'est pas aussi dégradant qu'on le pense ! C'est une mère, une sœur, peut-être même votre fille qui sera un jour volant ! A nos femmes et jeunes hommes, n'essayez pas suivre le code du chauffard. Il vous mènera vers une catastrophe certaine... Car, à mon humble avis, la meilleure conductrice ou le meilleur conducteur est celui ou celle qui sait faire passer l'intérêt de la communauté avant la sien. La finalité, c'est de sauver nos vies et celles des autres.

Y.B.M.

Kouba

16 ans de prison pour l'assassin de sa soeur

A.Ferrag

Le tribunal criminel d'Alger a eu à traiter en ce mois de mai 2013, une affaire de meurtre.

Il s'agit de Lotfi, un jeune homme âgé de 37 ans qui a tué Nadia, sa sœur, et ce, suite à une vulgaire dispute entre eux. Il s'empare d'un couteau de cuisine et porte à sa sœur Nadia des coups mortels avant de quitter la maison. Les policiers ne tardent pas à l'appréhender. Auditionné et pressé de questions, il avoue être l'auteur du crime.

Les faits de cette triste affaire remontent à la fin du mois d'avril 2012. Nadia, âgée, alors de 26 ans, se lie d'amitié avec Riadh, un jeune homme âgé de 33 ans.

Au fil des jours, le couple se rencontre de plus en plus, souvent dans lieu retiré. Un jour, Nadia perd sa virginité, elle retourne chez elle, la tête basse, à demi-dévêtue et

confie à sa mère qu'elle vient de perdre sa virginité. La malheureuse mère hurle et pleure, Lotfi ivre de colère, a compris ! Une dispute éclate entre Lotfi et sa sœur Nadia, il a décidé de laver l'affront de la famille de la manière la plus cruelle qui soit. Il s'empare d'un couteau de cuisine et porte à sa sœur Nadia des coups mortels avant de quitter la maison. Les policiers ne tardent pas à l'appréhender. Auditionné et pressé de questions, il avoue être l'auteur du crime.

En ce mois de mai 2013, il est jugé par le tribunal criminel d'Alger. Lors de son procès, il ne cherche nullement à amadouer le jury et avoue ne rien regretter de son geste. Lotfi plaide, certes coupable, mais il dit avoir agir pour « sauver l'honneur de la famille ».

Une situation qu'il ne pouvait plus supporter. L'accusé répète les mêmes



phrases et avoue la même haine qu'il témoignait à l'égard de sa sœur.

D'autre part, l'expertise médicale a établi que le jeune homme était en possession de toutes ses facultés mentales et qu'il ne présentait aucun déséquilibre au moment des faits.

N'ayant pas d'avocat, le barreau lui en a désigné un d'office, mais ce dernier sera absent le jour du procès. Selon

le représentant du ministère public, l'accusé ne peut bénéficier d'aucune circonstance atténuante. Il relève, par ailleurs, que l'acte de pré-méditation existe et que Lotfi ne regrette pas son crime abject sur sa sœur. Pour toutes ses raisons, l'avocat général requiert la peine de 16 ans contre le meurtrier. Après les délibérations d'usage, Lotfi est condamné à une peine de 16 ans de prison ferme.

TISSSEMSILT

Deux enfants morts par noyade à Didi Boutouchent

OULD SIDI AMAR

Les mares sont devenues un lieu de prédilection pour les enfants de la région qui s'aventurent à s'y baigner. Dans ces dangereux points d'eau mortels, beaucoup d'enfants innocents y ont laissé leur vie.

La construction des retenues et autres points d'eau en milieu rural s'est multipliés ces dernières années, notamment dans la région de l'Ouarsenis où les agriculteurs irriguent leurs champs à partir de ces soi-disant puits construits illicitement et sans aucune mesure de sécurité ainsi que les entreprises déte-

naien des projets de réalisation. Néanmoins, ces retenues d'eau sont devenues un lieu de prédilection pour les enfants de la région qui s'aventurent à s'y baigner. Dans ces dangereux points d'eau mortels, selon une source bien informée, beaucoup d'enfants innocents ont laissé leur vie. Deux enfants âgés de 9 ans ont trouvé la mort vendredi après-midi dans une mare à proximité du stade communal de Sidi Boutouchent relevant de la daïra de Théniet El Had, situé à 60 km du chef-lieu de wilaya.

Les deux enfants nageaient dans une mare de 1,8 m de profondeur relevant d'un projet de réalisation, selon nos

sources. "Les corps des deux victimes ont été repérés par leurs sandales qui flottaient en surface de la mare. Les corps des victimes ont été repêchés par les éléments de la Protection civile et évacués à la morgue de l'EPH de Théniet El Had.

Une enquête est ouverte par la brigade de Gendarmerie nationale pour déterminer les causes de ce tragique accident. Ce drame, qui a provoqué une profonde émotion chez la population de la commune de Sidi Boutouchent, vient soulever plusieurs questions, et pas des moindres notamment le total abandon de cette mare, laissée sans sécurité.

AFFAIRE DE FALSIFICATION DES DOSSIERS ANSEJ DE M'SILA

15 personnes sous contrôle judiciaire

Mouad B.

Le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila a décidé la semaine passée de mettre sous contrôle judiciaire 15 des 22 personnes impliquées dans l'affaire de falsification des dossiers de l'Ansej de M'sila. Parmi ces personnes impliquées, on retrouve des fournisseurs d'équipements et matériels de Béjaïa et de Batna, un employé de banque, un agent de sécurité immigré et des bénéficiaires de projets.

Ces derniers se sont contentés de prendre des sommes colossales avec la complicité de certains fournisseurs d'équipements et de certains responsables chargés du suivi de l'exécution des projets à l'aide des surfacturations.

Selon le rapport des enquêteurs, le dossier concerne l'acquisition des machines pour le pressing. Elles sont surfacturées comme des machines neuves alors qu'elles sont usagées.

Une partie de l'argent destiné aux projets agréés par les commissions habilitées aurait été utilisé à d'autres fins en raison, nous dit-on, de l'absence de contrôle et de suivi de cette opération à travers la wilaya. Le montant du préjudice

est évalué à 11,5 milliards de centimes. Par ailleurs, selon ces mêmes sources, ceci n'est que la partie cachée de l'iceberg, le scandale pourrait être d'une très grande envergure. Il s'agit là d'une affaire qui ne manquera pas de prendre de l'ampleur. Rappelons que des milliards de l'Ansej n'auront servi en fin de compte, qu'à agraver la situation et à enrichir certains qui sont derrière la création de projets fictifs ou détournés. Pour d'autres par contre l'argent a servi pour l'achat de voiture, de logement, voyager ou autre.... Et ont profité de cette aubaine et des dernières mesures d'apaisement prises par l'Etat pour se remplir uniquement les poches !



M'SILA

Arrestation de deux personnes pour viol d'une mineure

Les éléments de la sûreté de la wilaya de M'sila ont arrêté, la semaine passée, deux hommes, S. N. et S. Dh., âgés respectivement de 28 et 26 ans pour le viol d'une mineure. Les parents de la victime ont déposé plainte. Les deux hommes ont été arrêtés et interrogés. Ils ont reconnu les faits et ont été placés en détention provisoire par le magistrat instructeur près le tribunal de M'sila pour incitation de mineure à la débauche et viol.

M.B.

EL EULMA 2 dealers arrêtés et 2 kg de cannabis récupérés par la police

Dans le cadre de la lutte contre la drogue, les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Sétif, ont procédé dernièrement à l'arrestation de 2 repris de justice en possession de 2 kg de cannabis. C'est un citoyen qui s'est déplacé depuis son lieu de résidence sis à El Eulma jusqu'au siège de la sûreté de wilaya de Sétif pour informer les membres de la police judiciaire de l'implication d'un repris de justice dans un trafic de stupéfiants. Les informations précises recueillies par les policiers ont permis l'arrestation du suspect qui avait en sa possession 2 kg de cannabis. Lors de son audition, l'individu a révélé l'identité de son fournisseur originaire d'El Eulma qui a été appréhendé à son tour par la police. Lors de l'interrogatoire, le second suspect qui au début avait nié son implication dans cette affaire, a fini par admettre sa culpabilité face aux faits accablants qui lui étaient reprochés.

Après formalisation de la procédure judiciaire, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République qui a ordonné leur mise en détention provisoire.

AIN DEFLA Saisie de 58 980 paquets de cigarettes

Lors d'une opération d'envergure, les éléments de sûreté de wilaya d'Aïn Defla ont mis en échec une tentative de contrebande d'une importante quantité de cigarettes lors de l'interception d'un véhicule utilitaire de marque Renault Master au niveau de la ville de Khemis Meliana. Agissant sur la base d'informations faisant état de l'implication d'un individu dans un commerce illicite de tabac, les policiers ont dressé un point de contrôle à l'entrée de la ville de Khemis Meliana ce qui a permis l'interception de l'individu au bord de son véhicule dont la fouille a permis la récupération de 58980 paquets de cigarettes destinés à la contrebande.

IRAN Un séisme de magnitude 6,4 enregistré

Un tremblement de terre de magnitude 6,4 a secoué l'Iran hier matin, a annoncé le Centre du réseau sismique de Chine. L'épicentre, situé à une profondeur de 50 km, a été localisé à 26,8 degrés de latitude nord et 57,8 degrés de longitude est, a précisé le centre. Situé sur plusieurs failles sismiques importantes, l'Iran a connu de nombreux tremblements de terre dévastateurs. Le mois dernier, le sud-est de l'Iran a été frappé par un puissant séisme de 7,8, faisant un mort côté iranien et près de 40 morts au Pakistan voisin. Il s'agissait de la plus forte secousse dans le pays depuis 1957. Le plus meurtrier ces dernières années a tué, en décembre 2003, 31.000 personnes à Bam (Sud), soit un quart de la population de la ville. En août 2012, deux puissantes secousses avaient fait 306 morts près de la ville de Tabriz (Nord-ouest).

SURETÉ DE WILAYA DE SÉTIF Démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de munitions

Les éléments de la sûreté de wilaya de Sétif ont procédé dernièrement au démantèlement d'un atelier clandestin de fabrication de munitions de chasse et procédé par la même occasion à l'arrestation de l'armurier âgé de 41 ans, qui s'adonnait à son activité criminelle à l'intérieur de son domicile, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la DGSN.

Suite à des informations ayant trait à l'implication d'un individu dans la fabrication clandestine de munition, les éléments de la Sûreté nationale en collaboration avec les services judiciaires ont procédé à la perquisition du domicile du suspect dont la fouille a permis la récupération de 496 cartouches vides de calibre 12 mm, 228 cartouches de 16 mm, 199 capsules, 6,5 Kg de chevrotine, 250 grammes de poudre noire.



Un commerçant écroué pur trafic de stupéfiants

Un commerçant impliqué dans un trafic de stupéfiants a été arrêté et 263 comprimés de psychotropes ont été saisis lors d'une opération menée par les membres de la brigade judiciaire de la sûreté de wilaya de Sétif. L'opération est intervenue suite à des informations ayant trait à l'exploitation d'un individu d'un commerce au niveau de la wilaya de Sétif pour la vente illégale de stupéfiants. Étant déjà connu des services de police, l'individu qui faisait l'objet d'une surveillance policière a été interpellé à l'intérieur de son magasin dont la fouille a permis la récupération de 178 comprimés de psychotropes. Poursuivant l'enquête, les policiers ont identifié le fournisseur du commerçant arrêté, un repris de justice originaire d'El Eulma, connu pour son implication dans plusieurs affaires similaires, qui suite à une extension de compétence, a été interpellé par les éléments de la Sûreté nationale qui lors de la perquisition de son domicile ont découvert 85 comprimés de psychotropes. Présentés devant le procureur de la République, les deux mis en cause ont été placés en détention provisoire.

GHARDAÏA Trois morts et un blessé dans un accident de la circulation près d'El-Menea

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de la circulation survenu samedi sur la RN1, à 70 km au nord d'El-Menea, a-t-on appris auprès de la Protection civile de la wilaya de Ghardaïa. L'accident est survenu suite à une violente collision frontale entre un camion tractant une remorque citerne pour carburant et un camion circulant dans le sens opposé et transportant une cargaison de dattes, a-t-on précisé. Deux personnes ont été calcinées suite à l'incendie qui s'est déclaré sur le camion transportant les dattes, après la forte collision, et une personne du camion-citerne est également mort sur le coup, tandis qu'une autre personne est grièvement blessée, a ajouté la même source. Les corps des victimes ont été acheminés vers la morgue de l'Hôpital Mohamed Châbâni d'El-Menea, le plus proche, où a été aussi évacué le blessé, poursuit-on. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour préciser les circonstances de cet accident.

ANNABA Un réseau de trafiquants de drogue mis hors circuit

•50 kg de cannabis saisis par la police

Un réseau de trafiquants de drogue composé de 4 individus âgés entre 24 et 42 ans a été démantelé et 50 kg de cannabis ont été saisis, lors d'une opération d'envergure menée par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants de la wilaya de Annaba. Exploitant des informations faisant état de l'implication d'un groupe d'individus dans le stockage et le transport de drogue entre la ville de Maghnia et la ligne frontalière Est, les éléments de la Sûreté

nationale ont mis en place un point de contrôle à l'entrée de la ville de Tébessa qui a permis l'interception de deux véhicules à bord desquels se trouvaient 3 individus. Lors de la fouille, les policiers ont découvert 50 kg de cannabis dissimulés sous les tapis des sièges avant et arrière de l'un des véhicules. Poursuivant l'enquête, les éléments de la Sûreté nationale ont mis la main sur un quatrième trafiquant qui a été arrêté dans une ville de l'Ouest du pays.

ORAN Récupération d'un lot d'armes qui remonte à l'ère coloniale

Un important lot d'armes datant de l'ère coloniale dont des bombes, un pistolet, une grenade, des munitions ainsi que des produits entrants dans la fabrication d'explosives, a été récupéré le 4 mai dernier par les éléments de la septième sûreté urbaine de la wilaya d'Oran. Cette affaire remonte à la découverte d'une grenade par un citoyen lors de travaux de rénovation entrepris dans son domicile, surpris par la découverte, l'individu a contacté les services de la Sûreté nationale qui aussitôt informés ont déposé sur les

lieux une équipe de déminage et d'investigation. Suite à une vaste opération de recherche, les policiers ont découvert un pistolet (MAB), 3 chargeurs appartenant à cette arme, 15 balles, 5 bombes d'autodéfense, une bombe artisanale, un détonateur ainsi que de 13

tubes remplis de liquides utilisés dans la fabrication d'explosifs. Les explosifs découverts ont été détruits par les policiers tandis que l'arme à feu et les chargeurs ont été envoyés au laboratoire de police scientifique pour des analyses approfondies.

Programme du dimanche 12 Mai 2013



09h00 : Bonjour d'Algérie «week-end» - Magazine
 10h30 : Relais «rediff» - Emission
 11h00 : Santé mag «rediff» - Magazine de santé
 12h00 : Journal en français+météo - Information
 12h25 : Avis religieux (direct) - Religion
 13h25 : Djemai family wanted «2 ème partie» - Film alg
 15h00 : Twahacht bladi (direct) - Emission
 16h30 : Sebaq el madjarate (31) - Dessin animé
 16h50 : Tarikh oua hadhara (04) - Dessin animé
 17h15 : Takder tarbah - Emission de jeux
 18h00 : Journal en amazigh - Information
 18h20 : Dar da meziane I (08) - Sit-com
 18h45 : Martyrs de la guillotine - Série
 19h00 : Journal en français+météo - Information
 19h30 : Une ville, une histoire - Reportage
 20h00 : Journal en arabe - Information
 20h45 : Switchers (03) - Série
 21h10 : Canal foot - Emission sportive
 21h45 : Culture club - Emission culturelle
 22h45 : Sssociation el fen el assile - Concert
 oohoo : Journal en arabe - Information



12h00 Journal
 12h25 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
 12h35 Météo
 12h40 Mentalist - Série policière
 13h35 Dr House - Série hospitalière
 14h25 Dr House - Série hospitalière
 15h20 Les experts : Miami - Série policière
 16h05 Les experts : Miami - Série policière
 17h00 Sept à huit - Magazine de société
 18h50 Là où je t'emmènerai - Magazine de société
 18h55 Météo
 19h00 Journal
 19h35 Du côté de chez vous - Magazine de la décoration
 19h40 Météo
 21h35 Les experts : Manhattan - Série policière
 22h25 Les experts : Manhattan - Série policière



12h00 Journal
 12h20 13h15, le dimanche... - Magazine d'actualité
 13h05 Météo 2
 13h10 Vivement dimanche - Divertissement
 15h25 Grandeur nature - Animalier
 16h30 Stade 2 - Multisports

17h45 Point route - Magazine de services
 17h50 Vivement dimanche prochain - Divertissement
 19h00 Journal
 19h30 Magazine d'information
 19h30 le dimanche
 19h40 Emission de solutions - Magazine de l'environnement
 19h41 Météo 2
 21h45 Faites entrer l'accusé - Magazine de société

CANAL+

11h50 30 millions d'amis - Magazine animalier
 12h15 Duo de vie - Magazine de services
 12h20 Le tuteur - Téléfilm dramatique
 13h50 Keno - Loterie
 14h00 En course sur France 3
 14h20 Maigret - Téléfilm policier
 16h00 Chabada - Variétés
 16h55 Questions pour un super champion - Jeu
 17h55 Ma maison s'agrandit - Magazine de services
 18h00 19/20 : Journal régional
 18h30 19/20 : Journal national
 18h58 Météo
 19h00 Tout le sport - Multisports
 19h15 Zorro - Série d'aventures
 21h20 Météo
 21h25 Soir 3
 21h45 Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier



11h55 Le JT
 12h10 La grille - Formule 1
 12h55 Espagne 2013 - Formule 1
 13h00 Grand Prix d'Espagne - Sport
 15h05 Les nouveaux explorateurs - Découvertes
 16h05 Dents : le business du sourire - Société
 17h05 Formula One, le magazine de la F1 - Formule 1
 18h10 Canal Football Club - Footbal
 18h40 Canal Football Club - Footbal
 21h55 Canal Football Club - Footbal
 22h15 L'équipe du dimanche - Footbal



11h45 Le 12.45
 12h05 Maison à vendre - Magazine de société
 12h55 Maison à vendre - Magazine de société
 13h45 Maison à vendre - Magazine de société
 15h15 D&CO - Magazine de la décoration
 16h25 66 minutes - Magazine d'actualité
 17h45 66 minutes : les histoires qui font l'actu - Magazine d'actualité
 18h40 Météo
 18h45 Le 19.45
 19h05 Scènes de ménages - Série humoristique
 19h30 Sport 6 - Magazine sportif
 22h00 Enquête exclusive - Magazine d'information

La sélection



19h50

De l'autre côté du lit - Comédie (2008)

Durée : 1h45mn

Mariés depuis dix ans, Ariane et Hugo mènent une vie agitée dans leur maison en travaux. Il dirige une société de location de matériel de chantier avec Adolphe tandis qu'elle vend les bijoux de Charlotte à domicile, mais ne parvient plus à assumer les tâches ménagères ni à motiver leur entrepreneur afin qu'il poursuive les travaux. Ne supportant plus les remontrances de son mari, Ariane lui propose d'échanger leurs rôles. Pour réussir cette expérience, ils font appel à un coach, Maurice, au grand dam de Lise, la mère d'Ariane, et de leurs enfants. Ariane et Hugo troquent travail, voiture et même leur côté du lit...



19h45

Match Point - Drame de Woody Allen (2005)

Avec : Jonathan Rhys Meyers, Scarlett Johansson, Matthew Goode, Emily Mortimer, Brian Cox, Penelope Wilton, Rupert Penry-Jones, Miranda Raison, Alexander Armstrong, Ewen Bremmer, James Nesbitt, Rose Keegan

Jeune professeur de tennis issu d'un milieu modeste, Chris Wilton, qui vient de quitter la compétition, parvient à se faire embaucher dans un club cossu des beaux quartiers de Londres. Le séduisant jeune homme ne tarde pas à sympathiser avec Tom Hewett, un de ses élèves, un fils de bonne famille, qui l'invite chez ses parents et lui présente sa soeur Chloe, ainsi que sa fiancée, une jeune comédienne américaine, Nola Rice. Alors même que son idylle naissante avec Chloe lui permet d'envisager l'ascension sociale dont il rêvait, Chris est irrésistiblement attiré par Nola. Après son mariage, Chris se lance dans une liaison avec Nola, que la famille Hewett apprécie peu...



19h45

Inspecteur Barnaby - Téléfilm policier (2009)

Durée : 1h35mn

Toiles assassinées - Durée : 1h35mn
 Barnaby accompagne sa femme Joyce à une vente aux enchères, car elle souhaite acheter un tableau de Hodgson pour le compte de l'association dont elle est trésorière. Hélas, les enchères sont trop élevées et elle ne peut suivre le prix proposé par Patricia Blackshaw. C'est alors que la vendeuse, Felicity Law, est assassinée. Barnaby va s'intéresser au tableau et découvrir qu'il s'agit d'un faux. Simultanément, le plus grand collectionneur de Hodgson, un certain Best, est victime d'un cambriolage. Un mystérieux calepin noir a disparu. Barnaby pense d'abord à une escroquerie à l'assurance et tend un piège à Best. Mais l'assassinat d'Anthony Prideaux, qui avait mis en vente le tableau, met à mal son hypothèse...



19h00

Plateau L1 - Football

Lyon / Paris-SG - Championnat de France Ligue 1 - 36e journée
 Durée : 1h55mn
 Le match de gala de cette 36e journée se déroule à Gerland entre l'Olympique Lyonnais et le PSG. Face au nouveau visage de Paris cette saison, l'OL a opposé un collectif mêlant expérience comme Bafé Gomis et jeunes pousses comme Clément Grenier. Les hommes de Rémi Garde espèrent surprendre les Parisiens et au moins bousculer les certitudes des protégés de Carlo Ancelotti. Mais le Paris-SG a aussi du répondant, surtout lorsqu'il s'agit de «gros» matches. De plus, avec ses attaquants rapides.



19h50

Zone interdite - Magazine de société

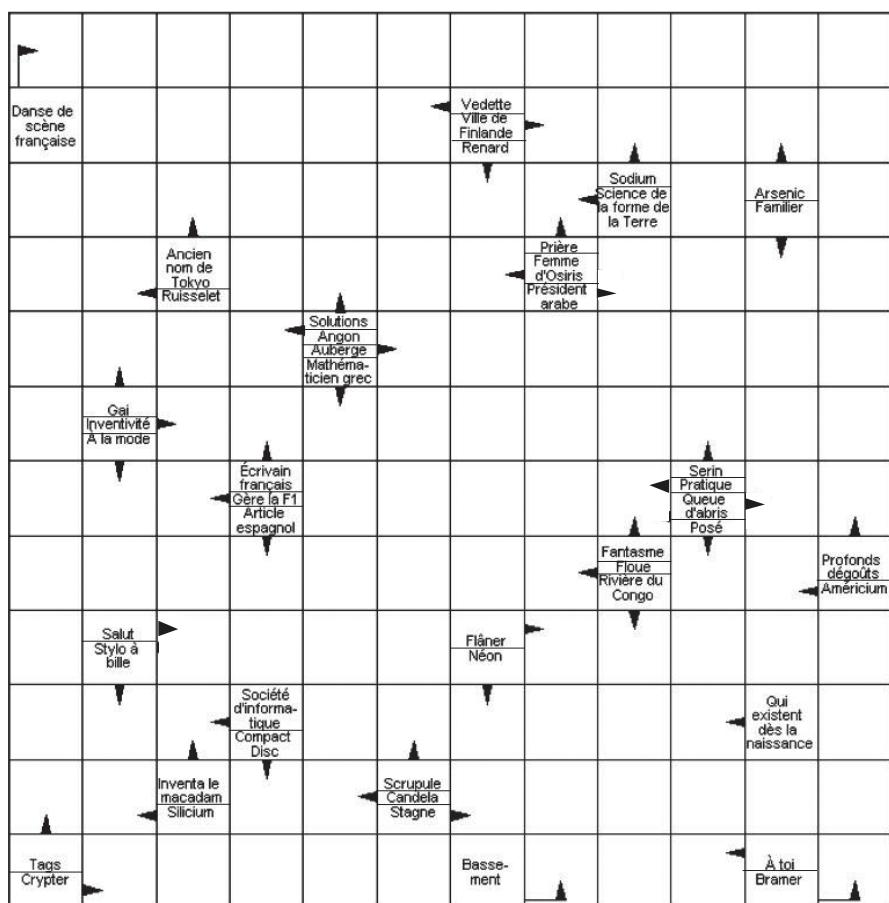
Durée : 2h10mn

Nuits inoubliables ou cauchemars : enquête sur les secrets des maisons d'hôtes les plus extraordinaires

André et Stéphanie ont quitté leur vie citadine pour ouvrir une maison d'hôtes dans le Tarn il y a sept ans. Larry et Christine, un couple de Hollandais, sont propriétaires d'un château dans le Béarn : ils y accueillent des clients depuis un an. David et Laetitia, installés dans les Bouches-du-Rhône, souhaitent créer des chambres d'hôtes insolites dans des bulles transparentes.



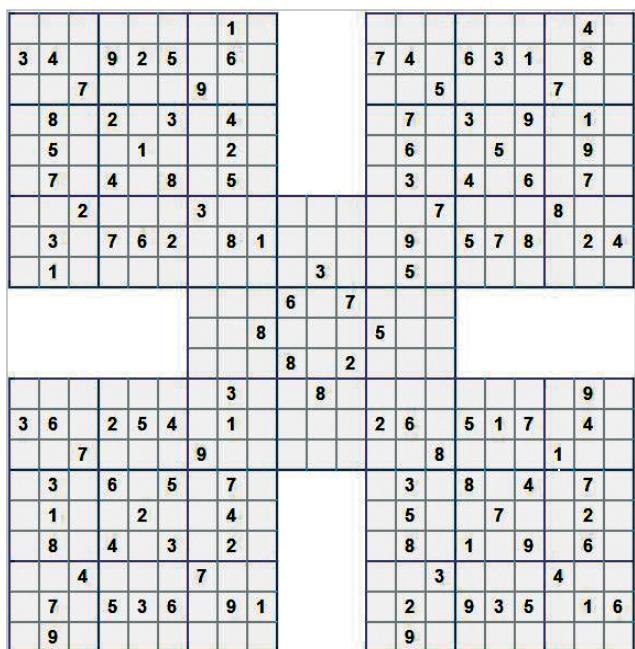
Mots fléchés n°269



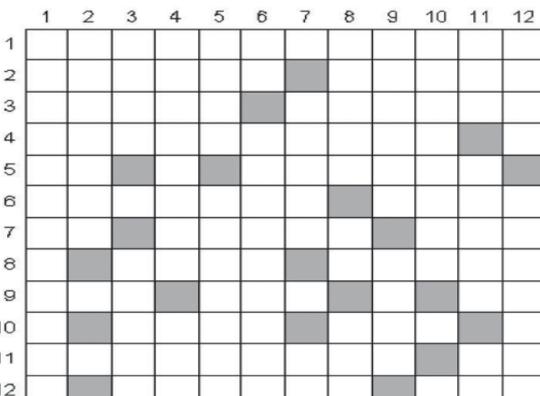
Samurai-sudoku n°269

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°269



Horizontal:

1. Mâche
2. Impression bilité de marcher en l'absence d'atteinte motrice - Nom que l'Indonésie a donné à la Nouvelle-Guinée
3. Pièce satirique en alexandrins alternant avec des octosyllabes - Cycle
4. Maladie contagieuse
5. Du verbe savoir - Capitale du Lesotho, en Afrique australe
6. Port de Grèce - Ecrivain italien
7. Laïze - Insipides - Enjoué
8. Décoratif - Ville d'Autriche
9. Septième lettre de l'alphabet grec - Conseil national de la Résistance - Vovelle double
10. Dernier maire de Montréal - Nord - Ainsi en latin
11. Inassimilable - Aluminium
12. Auteur de l'opéra Oedipe - Infusion que l'on en fait

vertical:

1. Industrie fabriquant les seaux, écuisses, amelles, etc
2. Tesselle
3. Guanaco - Pique avec une arme pointue
4. Frime - Force cosmologique qui se manifeste surtout par la passivité
5. Métis canadien - Pillage
6. C'est-à-dire - Imprégnés d'une substance pour empêcher le linge
7. Arrêt ou ralentissement de la circulation d'un liquide organique - Scandium
8. Naïf et un peu sot - Police nazie - Service du travail obligatoire
9. Instruments servant dans les opérations, à maintenir certaines parties écartées - On y glisse un oreiller
10. Point dont on entoure un motif brodé afin de le faire ressortir
11. Langue thaïe - Torrent des Alpes du Sud - Ampère - heure
12. Rivière des Alpes autrichiennes - Myrtille

CONCOURS RÉGIONAL D'EQUITATION (SAUT D'OBSTACLES) Les cavaliers de Zéralda dominent les épreuves de la 1^{re} journée

Les cavaliers du club de Zéralda ont dominé les épreuves de la première journée du concours régional (Centre) de saut d'obstacles, disputé vendredi au club équestre de Ouled Fayet (Algér), en remportant deux titres et en accédant à trois reprises au podium.

Les clubs OPLA Caroubier et CH Bordj El Kifan ont gagné chacun un titre des quatre décernés lors de cette journée. Le club de Ouled Fayet (organisateur) n'a pas remporté de titre, mais ses cavaliers ont pris la deuxième place de l'épreuve 3 et la troisième de l'épreuve



1. Six autres épreuves ont été programmées pour samedi avec notamment les épreuves de difficultés progressives au chrono avec Joker, ainsi que les épreuves techniques sans chrono. Soixante-deux cavaliers représentant sept clubs prennent part à ce concours

régional de saut d'obstacles qui comprend 10 épreuves ouvertes aux cavaliers cadets, juniors et seniors (hommes et dame) titulaires du 1er et 2^e degré.

Les clubs participants sont : Bordj El Bahri, Blida, Zéralda, Bordj El Kifan, Caroubier et Ouled Fayet (club

organisateur). Les organisateurs du concours ont tenu à remercier le président d'APC de Ouled Fayet, Amar Benyahia, qui a mis «tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la réussite de cet événement sportif équestre.»

Résultats de la première journée :

Epreuve 1:

- 1-Lina Benkhalfallah (Italic) Zéralda
- 2-Amine Ammour (El Hael) Zéralda
- 3-Abdelkrim Hadjersi (Natalina) Police Soumaâ

Epreuve 2:

- 1-Sarah Sebiane (Ribena) CH Bordj El Kifan
- 2-Lila Baizakoub (Ultra) CHM Blida

Epreuve 3:

- 1-Amor Moncef (Zifil) Zéralda
- 2-Lotti Ouardi (Alexandra) Ouled Fayet

Epreuve 4:

- 1-Hocine Akkache (Joakim) Caroubier
- 2-Lina Benkhalfallah (Italic) Zéralda
- 3-Nâïm Djenane (Gazelle) Ouled Fayet

NBA - PLAY-OFFS/2E TOUR Miami s'impose à Chicago

Miami, champion en titre, a réussi à reprendre l'avantage du terrain en s'imposant vendredi à Chicago (104-94) pour mener 2 victoires à 1 en demi-finales de Conférence Est des play-offs NBA. Après trois premiers quarts temps très serrés (70-70), LeBron James a tué le suspense dans la dernière période en y marquant 12 de ses 25 points alors que Chris Bosh (20 pts) a capté 19 rebonds, son record dans un match de play-offs.

James, quadruple MVP de la saison, a aussi enregistré 8 rebonds et 7 passes décisives et Bosh a également récolté 4 passes et 2 contres. Les Bulls, encore diminué par l'absence de jeu clé, ont encore tenté de bousculer physiquement les Heat mais ils en ont payé les conséquences avec une nouvelle faute technique pour Noah, sa quatrième en trois matches dans la série, et l'exclusion de Nazr Mohammed pour avoir poussé James au sol.

ATHLÉTISME

LIGUE DE DIAMANT (MESSIEURS)

Meilleures performances mondiales sur 800m et 1500m à Doha

Les Kenyans David Rudisha (800m) et Asbel Kiprop (1500m) ont réalisé, chacun, la Meilleure performance mondiale (MPM) de la saison lors de première étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, vendredi à Doha.

David Rudisha, champion olympique et du monde, a réalisé la Meilleure performance mondiale de la saison sur 800 m, en 1 min 43 sec 87/100e, devant l'Ethiopien Mohammed Aman (1:44.21).

Après un passage rapide (49.04) du lievre au 400 m, Rudisha s'est dégagé à l'entrée de la ligne droite. Rudisha avait battu son record du monde en finale des Jeux Olympiques de Londres (1:40.91), au terme d'une chevauchée fantastique. De son côté, le Kényan Asbel Kiprop a établi la Meilleure performance mondiale de la saison du 1500 m, en 3 min 31 sec 13/100e. Au

terme d'une course bien maîtrisée, le champion olympique 2008 et du monde 2011 a effacé la précédente marque saisonnière du Marocain Zakaria Mazouzi (3:31.94, le 20 avril à Marrakech).



LIGUE DIAMANT (1 500 M DAMES)

Meilleure performance mondiale (3'56"60) pour la Suédoise Aregawa

La Suédoise d'origine éthiopienne Abeba Aregawal, 22 ans, a établi la meilleure performance mondiale (MPM) de l'année sur 1500 m en 3 min 56 sec 60/100^e, lors de la première étape de la Ligue de diamant d'athlétisme, vendredi à Doha. À l'issue d'un coude à coude dans les 300 derniers mètres, Aregawa a devancé la Kényane Flath Chepngetich Kipyegon, qui a amélioré, à 19 ans, le record national en 3 min 56 sec 98/100^e. L'Ethiopienne Genzebe Dibaba a pris la troisième place (3:57.54).

Solution Samurai-sudoku N°268



Solution Mots Croisés N°268

ECRIVASSIERE
CAIRE■EOUEN
TRAIRE■TELLE
OBIS■PRISAIS
POT■SUIE■TEC
AN■BAIS■INO
RELAIS■ETAT■
A■ANGEITES■M
SCIANT■AMPLE
IO■NETO■SEUL
TIRERENT■CIE
ENNS■SUCETTE

Solution Mots Fléchés N°268

FACTIONNAIRE
LUIRE■EUSSE■
UT■OPPRESSER
CHAPEAU■EOLE
TER■RIDEAU■A
UNAU■LATUDE■
AT■NUL■I■UBE
TIVA■AERONEF
IF■NASSES■RF
OISIFS■UTILE
NA■MIENS■LUT
S■SENSUELLES

COUPE DE L'UAFA (FINALE RETOUR) USM ALGER-AL ARABI

Les recettes du match versées à des associations caritatives

Les recettes de la finale retour de la coupe de l'Union arabe des clubs de football (Uafa), prévue mardi au stade du 5-Juillet (17h30), entre l'USM Alger et Al Arabi du Koweït, seront versées à des associations caritatives, a-t-on appris samedi auprès du club algérois.

Cette décision a été prise lors d'une réunion de la direction du club phare de Soustara, tenue samedi au siège du club, pour discuter de la préparation de ce rendez-vous arabe, précise la même source. 50 000 billets seront mis en vente à partir de lundi au prix de 200 dinars l'unité au niveau des guichets du stade olympique du 5-Juillet.

La direction de l'USMA, qui souhaite profiter de cette finale arabe

pour fêter sa huitième coupe d'Algérie remportée récemment face au Mouloudia d'Alger, a pris plusieurs dispositions au profit de ses supporters pour assurer une présence en masse face à Al Arabi.

Ainsi, l'entrée sera gratuite pour les familles voulant assister à la finale retour de la



coupe de l'Uafa. Les dirigeants du stade vont réservé un accès spécial aux familles.

Par ailleurs, l'équipe d'Al Arabi est à pied d'œuvre depuis vendredi à Alger. Le staff technique de l'équipe, sous la conduite du Portugais José Romao, a prévu trois séances d'entraînement à Alger, dont la première aura lieu samedi.

Lors du match aller, les deux équipes avaient fait match nul à Koweït City (0-0). La rencontre sera dirigée par un trio arbitral saoudien composé de Khalid Djalal assisté de ses compatriotes Badr Echemri et Khaled Al Deghiri. Le quatrième arbitre est Fahd Al Arini, tandis que le commissaire au match est l'Iraquin Hocine Saïd.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE DE JEUNES (U18 ET U20) Le tirage au sort des play-offs fixé à lundi

Le tirage au sort des play-offs régionaux du championnat d'Algérie de football de jeunes catégories (U18 et U20), aura lieu lundi prochain au siège de la Ligue nationale du football amateur (LNFA), a annoncé cette dernière sur son site internet.

Cette opération concerne les équipes championnes des différents groupes du championnat d'Algérie de football des U18 et U20.

U18:

ASM Oran (groupe A), ASO Chlef (groupe B), JSM Béjaïa (groupe C), USM Alger (groupe D), ES Sétif (groupe E), US Biskra (groupe F)

U20:

USM Bel-Abbès (groupe A), WA Mostaganem (groupe B), JSM Béjaïa (groupe C), USM Alger (groupe D), ES Sétif (groupe E), USM Khenchabla (groupe F).

MONDIAL-2014 (QUALIFICATIONS) Le Bénin sans sparring-partner avant le match face à l'Algérie

Le Bénin, prochain adversaire de l'Algérie aux éliminatoires de la Coupe du monde 2014 de football, n'a pas trouvé un sparring-partner pour la préparation de cette rencontre, prévue le 9 juin à Porto-Novo dans le cadre de la 4e journée (Gr. H), rapporte samedi la presse locale.

Le Bénin devait d'abord croiser le fer avec le Cameroun le 2 juin en amical avant que les Camerounais ne décident de changer leur lieu de préparation, après avoir jeté leur dévolu initialement sur la ville béninoise de Cotonou. La Fédération béninoise de football (FBF) a reçu une proposition de



son homologue kényane, dont la sélection est dirigée par le technicien algérien Adel Amrouche, mais le Kenya a choisi finalement de jouer le Ghana, le 1er juin à Nairobi. Le Bénin accueillera l'Algérie le 9 juin au stade de Porto-Novo, en match comptant pour la 4e journée des éliminatoires du

Mondial-2014. A l'issue de la 3e journée, l'Algérie et le Mali occupent conjointement la première place au classement avec 6 points chacun, mais avec une différence de buts favorable pour les Verts. Le Bénin est 3e avec 4 pts, alors que le Rwanda ferme la marche avec un seul point.

FC SOCHAUX Ryad Boudebouz absent contre Brest

L'international algérien du FC Sochaux, Ryad Boudebouz, suspendu pour cumul de cartons, manquera ce week-end le match important de son équipe face au Stade Brestois dans le cadre de la 36e journée du championnat de France de Ligue 1. L'entraîneur de Sochaux Eric Hély va devoir se passer des services de son milieu offensif Ryad Boudebouz qui doit purger un match de suspension, a précisé le club Dubois sur son site officiel. Le milieu offensif algérien est un élément indispensable pour les Sochaliens qui luttent pour leur maintien. La rencontre de ce samedi est très importante dans l'optique de la lutte pour le maintien. Le FC Sochaux occupe actuellement la 16e place au classement avec 37 points, tandis que Brest où évolue l'autre Algérien Brahim Ferradi est lanterne rouge avec 29 points à la veille de la 36e journée.



TRANSFERT Nabil Ghilas proche de la Premier League

L'attaquant international algérien de Moreirense (première division portugaise de football), Nabil Ghilas très convoité en cette fin de saison devrait prendre la direction de l'Angleterre, comme l'avait notamment indiqué le site d'information sportive Blogolo.fr.

Supervisé avant le mercato d'hiver par quelques clubs de Ligue 1 française (Saint-Etienne et l'OM), Nabil Ghilas se rapprocherait, en effet, davantage de la Premier League où son profil suscite l'intérêt d'Everton, et surtout de West Bromwich Albion, précise la même source.

Auteur de 16 buts toutes compétitions confondues, dont 13 en Championnat, l'international algérien de 23 ans est aussi dans le viseur du Sporting Braga. Nabil Ghilas est deuxième meilleur buteur algérien évoluant en Europe derrière Rafik Djebbour (Olympiakos Le Pirée) auteur de 20 buts dans le championnat de Grèce cette saison. Il figurait dans la liste des joueurs convoqués par le sélectionneur national Vahid Halilhodžić en mars dernier contre le Bénin (3-1) en qualification du mondial-2014. Il est restau sur le banc des remplaçants.



COUPE DU MONDE 2014 (PRÉPARATION)

Manuel Amoros dévoile la liste des 30 joueurs

Le sélectionneur des Ecureuils du Bénin, Manuel Amoros a dévoilé samedi une liste de 30 joueurs en prévision du match face à l'Algérie prévu le 9 juin à Porto-Novo pour le compte de la quatrième journée des éliminatoires de la Coupe du Monde 2014, groupe H, rapporte le site Cafonline.com.

Les Ecureuils qui recevront les Verts entameront leur phase de préparation le mardi 28 mai prochain, selon le site spécialisé Beninfofootball.com. A l'issue de la troisième journée des éliminatoires du mondial brésilien, l'Algérie (6 points) est leader du groupe H à la différence de buts devant le Mali. Le Bénin est troisième (4 points) et le Rwanda ferme la marche avec un seul point.

Liste des 30 joueurs sélectionnés :

Gardiens: Fabien Farnolle (Clermont/France), Guillaume Bemenu (Chambéry/France), Saturin Al-lagbe (ASPAC Cotonou), Steve Glodjinon (USS Krake).

Défenseurs: Arsène Menessou (La Louvière Centre/Belgique), Anicet Adjamossi (Locminé/France), Emmanuel Imorou (Clermont/France), Junior Salomon (Seme Krake), Femi Adjayi (JA Plateau), Foussini Lazadi (ASPAC), Jordan Adeoti (Laval/France), Vincent Fanou (ASPAC Cotonou), Seidou Baraze (Mogas 90), Nana Badarou (ASPAC Cotonou).

Milieux: Djiman Koukou (Niort, France), Stéphane Sessegnon (Sunderland/Angleterre), Pascal Angan (CR Bel-louizdad/Algérie), Romuald Boco (Accrington Stanley/Angleterre), Seidou Tchomogo (Pantheres FC), William Dassagaté (Mogas 90), Mouri Ogunbiyi (Nîmes/France), Jodel Dossou (Club Africain/Tunisie), Cedric Correa (AS Dragons), Dider Sosa (Dragons), David Djigli (Onze Créateurs/Mali).

Attaquants: Bello Babatoundé (MSK Zilina/Slovaquie), Abou Maïga (US Saint-Malo/France), Mohamed Aoudou (COD Meknès/Maroc), Rudy Gestede (Cardiff City/Angleterre), Razak Omotoyossi (Syrianska/Suède), Antonin Oussou (AS Oussou Saka).

MATCH AMICAL Kenya-Ghana le 1er juin à Nairobi

La sélection ghanéenne de football va disputer un match amical face à son homologue kényane le 1er juin à Nairobi en vue de son match contre le Soudan, prévu le 7 juin à Omdurman, comptant pour les éliminatoires de la coupe du monde-2014 (GD).

De son côté, le sélectionneur kenyan Adel Amrouche qui vient de prendre en mains les Harambee Stars après cinq années passées au Burundi refuse toute pression excessive avant d'affronter le Nigeria et le Malawi. Ces deux rencontres seront décisives pour sa nouvelle équipe, dernière du groupe F, mais à seulement trois points de ses deux adversaires du mois de juin.

«Je prends les matches les uns après les autres. Soyons réaliste», affirme Adel Amrouche qui rappelle que le Kenya était allé faire match nul au Nigeria (1-1), le 2 mars dernier. Le Ghana a choisi d'effectuer un regroupement à Nairobi avant d'aller à Omdurman le 7 juin défier le Soudan.

CRISE À LA FILA

L'élection du nouveau président samedi prochain à Moscou (TAS)

L'élection du nouveau président de la Fédération internationale de lutte (FILA), dont le sport est menacé de disparaître du programme olympique, aura lieu samedi prochain à Moscou, a annoncé vendredi le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Le Suisse Raphaël Martinetti, qui a été poussé à la démission en février après la décision du Comité international olympique (CIO) de retirer la lutte du programme principal des Jeux d'été de 2020, avait saisi le TAS pour contester

la tenue de ce congrès ainsi que l'annulation de l'élection. Le tribunal, basé à Lausanne, a rejeté ses deux requêtes, mais a permis en revanche au Suisse de rester membre du bureau directeur de la Fédération, selon un communiqué de la Fila.

Lors de ce congrès extraordinaire, le Serbe Nenad Lalovic, doit être élu président de la Fédération pour la fin du mandat de Raphaël Martinetti, qui s'achève en septembre 2014. Cette réunion à Moscou doit permettre de discuter des modifications à apporter pour

rendre la lutte plus attrayante et plus moderne, alors que la Fila postulera 11 jours plus tard pour une place au programme olympique de 2020, lors de la réunion du comité exécutif du CIO fin mai à Saint-Pétersbourg. Elle se retrouvera en concurrence avec sept autres sports candidats, le squash, l'escalade, le karaté, le wushu (un art martial), le baseball/softball, le wakeboard (un sport nautique) et les sports de roller. L'approbation du programme olympique de 2020 se fera lors de la session du CIO en septembre à Buenos Aires.

WTA

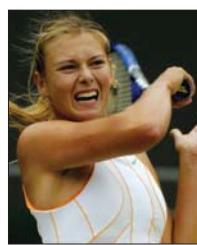
L'Américaine Serena Williams en finale du tournoi de Madrid

La joueuse de tennis américaine Serena Williams, n°1 mondiale, s'est qualifiée en finale du tournoi sur terre battue de Madrid après avoir disposé 7-5, 6-2 de l'Italienne Sara Errani, hier en demi-finales. L'Américaine défendra son titre aujourd'hui contre sa dauphine au classement WTA, la Russe Maria Sharapova vainqueur hier de la Serbe Ana Ivanovic.



Sharapova bat Ivanovic et rejoint Serena Williams

La joueuse de tennis russe Maria Sharapova, n°2 mondiale, s'est qualifiée en finale du tournoi de Madrid en battant la Serbe Ana Ivanovic 6-4, 6-3, hier en demi-finale. Sharapova affrontera aujourd'hui l'Américaine Serena Williams dans une finale palpitante qui désignera la prochaine n°1 mondiale. La cadette des soeurs Williams, actuelle n°1 mondiale et tenant du titre, avait battu l'Italienne Sara Errani 7-5, 6-2 dans la première demi-finale pour atteindre sa première finale sur terre battue rouge depuis onze ans. Après avoir remporté la 500e victoire de sa carrière face à Ivanovic, Sharapova aura l'occasion aujourd'hui de ravir le trône à Serena en s'imposant pour la première fois à Madrid. Mais la Russe devra sortir le grand jeu car elle n'a plus battu l'Américaine depuis 2004 et reste sur onze défaites de suite face à Serena Williams qui mène 12-2 au total.



CHAMPIONNAT ARABE DES NATIONS U-17

La FAHB organisera un tournoi national pour sélectionner les meilleurs éléments



La Fédération algérienne de handball (FAHB) organisera prochainement un tournoi national des moins de 17 ans pour sélectionner les meilleurs éléments de la catégorie en vue du championnat arabe des nations qui aura lieu du 13 au 23 juillet 2013 en Tunisie, a annoncé l'instance fédérale.

Pour réussir cette opération, la FAHB a demandé à l'ensemble des directeurs techniques régionaux de mettre sur pied les sélections régionales de cette catégorie (enfants nés en 1996/1997), indique-t-on de même source. La date et le lieu de ce tournoi national des U-17 seront annoncés prochainement, a précisé la Fédération algérienne de handball sur son site. Pour rappel, le nouveau bureau exécutif de la FAHB, élu en mars dernier, s'était engagé à faire participer les différentes sélections algériennes des jeunes catégories aux compétitions internationales après des années d'absence sous l'ancien bureau fédéral.

CHALLENGE DES AURÈS

Le relais d'argent en guise de «hors d'œuvre»

Quelque 800 athlètes des deux sexes, venus de plusieurs régions du pays et de Tunisie, participent à Batna à la 9e édition du Challenge des Aurès, ouverte vendredi soir par le traditionnel relais d'argent. Couru dans une atmosphère joyeuse et conviviale, le relais d'argent qui a réuni dans le centre de la ville tous les compétiteurs en lice pour ce challenge, quelle que soit leur spécialité, a attiré comme de coutume de nombreux témoins de la course à pied ainsi que de simples curieux qui se sont massés tout au long du parcours, notamment dans les allées Benboulaïd.

Au plan de l'affluence et de la participation, cette 9e édition, organisée par la ligue d'athlétisme de la wilaya de Batna avec le concours de la direction de la Jeunesse et des Sports, a de loin dépassé sa déclinaison. Mostefa El Abiad, chef de la délégation tunisienne forte de 15 athlètes, a fait part de sa «grande satisfaction» devant la qualité de l'organisation et la belle ambiance créée par cet événement dans toute la ville de Batna. Pour le directeur technique de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA) Ahmed Boubrit, le challenge des Aurès «servira de compétition d'évaluation pour certains athlètes et d'exercice de la dernière chance pour réaliser les minima pour d'autre». Le challenge des Aurès qui s'est poursuivi dans l'après-midi d'hier a donné lieu, malgré un soleil de plomb, à de belles courses et à quelques joies surprises, selon M. Boubrit.

Anniversaire



Ce 12/05/2013 notre adorable

SEKLAOUI Alicia

a soufflé sa 2^e bougie. En cette heureuse occasion la famille **SEKLAOUI et KHELOU** surtout sa mère, son père et ses grands-parents lui souhaite un joyeux et heureux anniversaire avec une longue vie et beaucoup de succès et de réussite.

FORMULE 1

GP D'ESPAGNE

Pole position pour l'Allemand Nico Rosberg

Le pilote allemand de Formule 1, Nico Rosberg (Mercedes), sera en pole position aujourd'hui au Grand Prix d'Espagne, 5^e étape de la saison, après avoir réussi le meilleur temps des qualifications, hier sur le circuit de Montmelo. Au volant de sa Mercedes, Rosberg a établi son meilleur temps en 1 min 20 sec 718/1000 et s'élancera ainsi à côté de son coéquipier Lewis Hamilton et devant l'Allemand Sebastian Vettel (Red Bull). Ce dernier, triple champion du monde sortant et 3^e des qualifications, sera sur la 2^e ligne en compagnie du Finlandais Kimi Raikkönen (Lotus), qui a signé le 4^e temps. L'Espagnol Fernando Alonso (Ferrari) n'a pas réussi, lui, que le 5^e temps et partira de la 3^e ligne à côté de son coéquipier brésilien Felipe Massa. (APS)

Grille de départ du Grand Prix d'Espagne

Grille de départ du Grand Prix d'Espagne de Formule 1 dont la pole position sera pour l'Allemand Nico Rosberg (Mercedes), à l'issue des qualifications courues hier sur le circuit de Montmelo (nord de Barcelone) :

1^{re} ligne :

Nico Rosberg (GER/Mercedes), Lewis Hamilton (GBR/Mercedes)

2^e ligne :

Sebastian Vettel (GER/Red Bull-Renault), Kimi Raikkönen (FIN/Lotus-Renault)

3^e ligne :

Fernando Alonso (ESP/Ferrari), Felipe Massa (BRA/Ferrari)

4^e ligne :

Romain Grosjean (FRA/Lotus-Renault), Mark Webber (AUS/Red Bull-Renault)

5^e ligne :

Sergio Perez (MEX/McLaren-Mercedes), Paul di Resta (GBR/Force India-Mercedes)

6^e ligne :

Daniel Ricciardo (AUS/Toro Rosso-Ferrari), Jean-Eric Vergne (FRA/Toro Rosso-Ferrari)

7^e ligne :

Adrian Sutil (GER/Force India-Mercedes), Jenson Button (GBR/McLaren-Mercedes)

8^e ligne :

Nico Hülkenberg (GER/Sauber-Ferrari), Esteban Gutierrez (MEX/Sauber-Ferrari)

9^e ligne :

Valterri Bottas (FIN/Williams-Renault), Pastor Maldonado (VEN/Williams-Renault)

10^e ligne :

Giedo van der Garde (NED/Caterham-Renault), Jules Bianchi (FRA/Marussia-Cosworth)

11^e ligne :

Max Chilton (GBR/Marussia-Cosworth), Charles Pic (FRA/Caterham-Renault).

REAL MADRID

Promotion pour Zidane ?



Le président du Real Madrid, Florentino Pérez, envisagerait de donner un rôle important à son ancien milieu de terrain, Zinedine Zidane. Celui-ci passe actuellement ses diplômes pour devenir entraîneur.

Selon Marca, Florentino Pérez aimerait voir Zinedine Zidane prendre de l'importance au sein du club madrilène. Le président du club espagnol envisagerait de confier au Français le poste de manager général. Reste

à savoir si Zidane acceptera un tel rôle alors qu'il continue son apprentissage dans le cadre de sa formation d'entraîneur en compagnie d'autres internationaux comme Willy Sagnol, Claude Makélélé.

Ramos appelle au calme avant la finale

Comme nous l'évoquions ce vendredi (cf. brève de 17h39), la conférence de presse du Real Madrid a été annulée pour éviter de nouveaux dérapages médiatiques. Le défenseur madrilène Sergio Ramos (27 ans, 26 matches et 4 buts en Liga cette saison) a de son côté lancé un appel au calme. «Il est peut-être temps de dire stop à ces polémiques. L'entraîneur, Iker, Pepe... Maintenant, nous devons penser à la fin de saison, c'est tout ce qui compte. Il faut laisser les égos de côté et penser à gagner la finale. Après cela, nous verrons», a déclaré l'international espagnol au micro de La Sexta. Il est visiblement temps que la saison se termine...

une dernière saison au Real Madrid ?



CR7

Manchester United et le PSG vont peut-être devoir prendre leur mal en patience dans le dossier Cristiano Ronaldo. Selon *The Guardian*, l'attaquant aurait l'intention d'aller au bout de son contrat avec le Real Madrid. Alors qu'il aurait refusé une nouvelle offre de prolongation, le Portugais est lié jusqu'en 2015. Il n'aurait pas l'intention de continuer l'aventure au-delà avec le club espagnol, malgré les revalorisations salariales qui pourraient lui être proposées.

Les dirigeants mérengues ne désespèrentraient pas de le convaincre de prolonger et n'ont pas l'intention de lâcher le joueur le plus cher de l'histoire, acheté 94 millions d'euros en 2009. Sauf que le principal intéressé, s'il devrait rester au club cet été, pourrait tenter de négocier un départ dès 2014, lui qui attend de voir comment l'après-Mourinhho sera géré. A moins que le PSG et MU se montrent trop impatients et décident de casser leur tirelire dès cet été.



Higuain vers Arsenal cet été ?

Alors qu'il semblait acquis que Gonzalo Higuain jouerait pour la Juventus Turin la saison prochaine, le journal catalan Sport croit de son côté savoir que l'attaquant argentin prendrait la direction d'Arsenal la saison prochaine. Les Gunners et le Real auraient trouvé un accord à hauteur de 22 millions et le buteur madrilène de 25 ans attend juste la qualification du club londonien pour la prochaine Ligue des champions avant de donner son accord définitif. Une nouvelle qui ne devrait pas vraiment faire plaisir à Olivier Giroud.



Quel avenir pour Ronney ?



Wayne Rooney aurait demandé à quitter le club à sir Alex Ferguson. Maintenant que le coach écossais n'est plus l'entraîneur de MU. En plus de cela,

David Moyes, le nouveau coach des Red Devil est l'entraîneur qui a donné sa chance à Rooney à Everton il y 10 ans.

Cela va-t-il changer la donne ?

Avec Rooney, nous ne

sommes sûrs de rien, et l'épisode de son avenir va certainement agiter le mercato. Du côté de Manchester,

on essaie de faire toute rumeur au plus vite, comme l'a fait le responsable média du club : «Wayne Rooney n'est pas à vendre» a-t-il précisé, bref et concis. A n'en pas douter, le dossier Rooney sera l'une des têtes d'affiches de cette période estivale.



Benzema à Man United ?

Karim Benzema à Manchester United pour remplacer Wayne Rooney ? C'est le scénario que *The Sun* évoque ce samedi. D'après le tabloid anglais, les Red Devils seraient prêts à laisser Rooney filer contre 30 millions d'euros, avant de faire une offre à hauteur de 36 millions d'euros au Real Madrid pour l'international français ! A noter que le PSG, le Bayern Munich et Chelsea seraient sur les rangs, pour faire signer Wayne Rooney, toujours selon *The Sun*.



La Juventus Turin relance Cavani



Selon *Tuttosport*, la Juventus Turin aurait relancé la piste menant à l'Uruguayen Edinson Cavani (Naples).

La Juventus Turin serait disposée à débourser trente millions d'euros pour arracher la signature de l'attaquant international uruguayen Edinson Cavani (26 ans, Naples), dont le contrat expire en juin 2017. De plus, Mirko Vucinic, Alessandro Matri, Mauricio Isla ou encore Paolo De Ceglie pourraient être inclus dans une éventuelle transaction entre les deux clubs.

En parallèle, l'ancien joueur de Palerme est aussi courtisé par le Real Madrid et Manchester City (notamment).

MONDIAL 2014 :

Halihodzic et le casse-tête du choix des locaux

L'équipe nationale de football effectuera un stage bloqué dans douze jours au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue du match en déplacement face au Bénin, prévu le 9 juin à Porto Novo, comptant pour la 4^e journée (Gr H) des éliminatoires de la Coupe du monde 2014. Mais, le grand problème de Halihodzic serait ce choix des joueurs compte tenu du fait que la plupart de ses joueurs « réguliers » ne sont pas au top alors que d'autres reviennent à une forme éblouissante.

De plus, et au moment où coach Vahid débutera son stage, son collègue sélectionneur de l'équipe nationale A', aurait déjà entamé son long stage de préparation pour le prochain match du Championnat d'Afrique des nations exclusivement consacré aux joueurs locaux à partir du 22 mai prochain à Bouchaoui. Cette situation obligerait donc les deux staffs à faire un choix de façon à ce qu'aucun ne soit lésé.

Et là, il est très utile de rappeler que lors du premier stage de la sélection A', le nouveau sélectionneur Toufik Korichi avait fait appel à 30 joueurs dont dix évoluent dans la sélection A: Islam Slimani (CR Belouizdad) Yacine Bezzaz (CS Constantine), Aoudia Mohamed Lamine (ES Sétif), Belkalem Es-said (JS Kabylie), Saad Tedjar (USM Alger), Koudri Hamza (USM Alger), Benmoussa Mokhtar (USM Alger), et les trois gardiens, Izzedine Doukha (USMH) Mohamed Zemmamouche (USM Alger) et Mohamed Cédric (JSM Béjaïa). Ce qui veut dire qu'il va falloir bien soit se partager les joueurs, soit se sacrifier et faire un choix de circonstance. Et c'est toute la problématique qui demande solution. Or, il s'avère que coach Vahid a déjà listé ses joueurs, mais la FAF n'a pas encore livré les noms des joueurs sélectionnés.

La preuve, certains clubs ont déjà reçu les convocations de leurs joueurs respectifs à l'image, entre autres, de Taïder et Hallache. Et ce n'est qu'une fois la liste des joueurs rendue publique que l'on pourra voir plus clair sur cette histoire de choix des joueurs d'autant que les échéances des deux sélections algériennes sont d'une importance capitale. Le regroupement des Verts qui débutera le 24 juin verra la présence d'une trentaine de joueurs, intervient quelques jours avant le match amical face au Burkina Faso, prévu le 2 juin au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Le coach national, le Bosnien Vahid Halihodzic, ne compte pas chambouler son effectif, en renouvelant sa confiance pratiquement au même groupe qui avait été retenu pour le match du Bénin (3-1), disputé le 26 mars à Blida, comptant pour la 3^e journée. L'équipe nationale retournera au pays après le match du Bénin, avant de repartir pour Kigali le 14 juin, pour donner la réplique au Rwanda, deux jours plus tard.

À l'issue de la 3^e journée, l'Algérie et le Mali occupent conjointement la première place au classement avec 6 points chacun, mais avec une différence de buts favorable pour les Verts. Le Bénin est 3^e avec 4 pts, alors que le Rwanda ferme la marche avec un seul point. Quant à la sélection algérienne A', inactive depuis le CHAN 2011, disputé au Soudan, celle-ci avait repris du travail à l'occasion du stage effectué entre le 13 et le 15 avril, au centre technique national de Sidi Moussa (Alger), avec 30 joueurs.

Le match aller face à la Libye, se jouera le 23 juin prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida, alors que le match retour se jouera le 5 juillet à Tripoli.

S. Ben

ÉVOCATION

Il y a un an, s'éteignait la «Princesse du tarab»

Il y a bientôt un an, le 17 mai 2012, disparaissait pour l'éternité la célèbre cantatrice algérienne Warda El Djazairia laissant derrière elle une scène artistique arabo-orientale orpheline du «tarab», ce genre musical authentique dont elle était sans conteste la dernière digne représentante.

Celle que ses contemporains considéraient, à juste titre, comme la diva de la chanson arabe s'était éteinte naturellement au Caire à l'âge de 72 ans, et son corps, selon ses dernières volontés, vite rapatrié en Algérie, son pays natal, son «unique amour» avec lequel elle avait toujours tenu à partager, par son art, bien des événements. L'hommage appuyé que tout un pays -peuple et hautes autorités réunis- lui avait rendu, pour ses obsèques, était sans doute le meilleur témoin du parcours personnel et artistique exemplaire d'une grande dame, unanimement saluée comme ayant été à la fois une artiste d'exception à la voix pure, forte et envoûtante, un concentré de talent, de prestance et d'élégance et une femme de cœur et d'esprit.

Les Algériens, toutes générations confondues, ne s'y étaient pas trompés en prédisant une très longue vie pour l'œuvre immense qu'aura léguée l'une des plus belles voix arabes de tous les temps et véritable icône du chant oriental dans ce qu'il a de meilleur.

A en croire quelques bons disques de la capitale, un net regain d'intérêt pour les nombreux albums de Warda -son répertoire totalise quelque 300 chansons et environ 20 millions de ses albums ont été vendus dans le monde entier-- a d'ailleurs été constaté depuis le décès de la star, y compris de la part des jeunes générations de mélomanes. «La princesse du tarab partie, que restera-t-il de cet art sain et authentique? C'est que la chanson arabe est véritablement en deuil de son



devenir, et pour longtemps, maintenant que s'est éclipse pour toujours ce monstre sacré qui porta haut l'étendard de la chanson arabe et l'honneur de l'Algérie qu'elle cherchait tant; telle fut, à chaud, la sentence sans appel prononcée par Seloua, l'autre grande dame de la chanson algérienne. De son vrai nom Warda Ftouki, la regrettée était née en 1939 en France d'une mère libanaise et d'un père algérien, Mohamed Ftouki, originaire de Souk Ahras dans le nord-est algérien. Elle commence à chanter dès son jeune âge, dans les années 1950, dans un établissement d'arts propriété de son père, avant d'embrasser une longue carrière artistique en Orient. Célébrée pour ses chansons sentimentales, écrits et composées par de grands noms de la chanson orientale, Warda (rose) est aussi connue pour des chefs-d'œuvre dédiés au combat du peuple algérien contre l'occupation française puis à chacune des grandes célébrations officielles de l'Algérie indépendante. Grand moment dans sa riche existence, elle participe, en 1972 à l'invitation du président défunt Houari Boumediene, aux célébrations du X^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie en interprétant une chanson spéciale, en hommage aux martyrs de la Révolution mais aussi en souvenir de

ses propres retrouvailles avec sa patrie et ses compatriotes, après une longue absence. Ce fut alors, on s'en souvient, un événement national particulièrement émouvant que traduisait bien l'éternelle «Min Baïde» et ses paroles empreintes d'amour infini pour la patrie retrouvée. «Ma patrie l'Algérie, ô mon amour», tel est l'inoubliable refrain de ce chant patriotique interprété, à l'occasion, devant un public en délire. L'artiste et ses bonnes initiatives étaient aussi attendus pour les célébrations en cours du cinquantenaire de l'indépendance (juillet 2012-juillet 2013), festivités qu'elle manquera, hélas, de peu...

Avant d'être surprise par la mort, la défunte préparait un clip spécial Cinquantenaire que le destin a voulu qu'elle ne terminât pas. Réalisé par un jeune cinéaste algérien, il sera diffusé, à travers les télévisions algériennes et arabes, à l'occasion de ce premier anniversaire du décès de la diva. Warda repose aujourd'hui au Carré des martyrs du cimetière algérois d'El Alia où sa sépulture est fleurie en permanence par les nombreux admirateurs, soucieux avant tout d'entretenir le souvenir de l'idole à jamais disparue.

Nedjma partenaire de « Eyyam », le dernier vidéo-clip de Warda Al Jazaïria

Décédée le 17 mai 2012, la diva de la chanson arabe, Warda El Jazaïria, revient le temps d'un dernier et ultime vidéoclip, «Eyyam», qui se veut un hymne à l'amour et au pardon.

L'opérateur de téléphonie mobile, Nedjma est la partenaire de ce nouveau vidéoclip projeté en avant-première mondiale, hier, à la salle El Mougar, à Alger.

La cérémonie officielle de présentation de «Eyyam» s'est déroulée en présence des producteurs Reyad Kesri et l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), du réalisateur Mounes Khammar, du compositeur Bilal Zain, du parolier Mounir Bou Assaf, des représentants des entités partenaires à savoir Nedjma, El Djazaïria TV et Fransabank El Djazaïr. Tourné en Algérie, le vidéoclip «Eyyam» projette la mémoire, la



conscience, le pardon et l'amour de chacun de nous pour les autres et pour son pays, incarnés par les grandes figures du cinéma algérien à l'instar de Hassen Kechache, Ahmed Benaïssa et Aïda Kechoud.

Un vidéoclip chargé d'intenses émotions, rehaussé par une composition musicale harmonieuse, des images saisissantes et des paroles percutantes interprétées par la chanteuse à la voix d'or.